31e ANNÉE — 1882

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TROISIÈME SÉRIE. — PREMIÈRE ANNÉE

N° 5. 15 Mai 1882



PARIS
AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ
LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33

LONDRES. — Nutt, 270, Strand.
AMSTERDAM. — Van Bakkenes et Cie.
LEIPZIG. — F. Brockhaus.
BRUXELLES. — Veyrat (Mlle).

1882

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

SOMMAIRE

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. Jules Bonnet, rue du Champ-Royal, 5, Courbevoie (Seine). L'affranchissement est de rigueur.

Prière d'adresser place Vendôme, 16, les livres, estampes, médailles, etc., offerts à la Bibliothèque de la Société, ouverte au public le lundi et le jeudi, d'une heure à cinq heures.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

La Société de l'histoire du Protestantisme français a tenu sa vingt-neuvième séance annuelle, le 20 avril, à huit heures du soir, au temple de l'Oratoire Saint-Honoré, devant un bel auditoire, où l'on remarquait de nombreux pasteurs et laïques de Paris. Une bonne part de l'attrait de la soirée était due à l'Union chorale de l'Église réformée de Paris, qui a chanté, avec sa perfection ordinaire, l'hymne de Luther : *C'est un rempart que notre Dieu!* et les Psaumes 119, 3, 68, 103, choisis pour la circonstance. Après une invocation de M. le pasteur Weber, le président, M. le baron F. de Schickler, a lu le rapport qui résume avec une rare élégance les travaux de l'année. L'acquisition toute récente des papiers de Duplessis-Mornay est l'événement capital de cet exercice, qui a vu deux membres nouveaux, MM. les pasteurs Bersier et Viguié entrer dans le comité. Quelques pages de M. Jules Bonnet sur *l'amiral de Coligny au château de Châtillon-sur-Loing*, lues par M. le pasteur Recolin, ont évoqué dans un cadre restreint de grands souvenirs. M. Bersier a pris à son tour la parole pour remercier ses nouveaux collègues. Sous une forme vive et heureuse, il a rappelé les titres de la Société, trente années de persévérants travaux qui ont ressuscité tout un passé. « Vous avez, dit-il, soufflé sur les morts, et ils se sont levés et sont debout. » Ce n'est pas seulement en France, mais en Hollande, en Angleterre, en Amérique, que notre histoire revit. Le *Bulletin* est cité partout avec honneur, et les admirables matériaux qu'il contient n'attendent pour être mis en œuvre qu'une main habile. Pasteurs et laïques doivent rivaliser dans l'accomplissement d'une tâche à laquelle la fête annuelle de la Réformation donne un singulier à-propos. Tels sont les principaux points d'un discours dont on regrette de n'offrir qu'une pâle esquisse. Une fervente prière de M. le pasteur Ducros a clos dignement cette belle séance.

RAPPORT DE M. LE BARON F. DE SCHICKLER, PRÉSIDENT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

« C'est un rempart que notre Dieu! »

Vous venez de l'entendre ce choral du grand Réformateur que nous désirions associer ce soir à nos Psaumes en témoignage d'union avec nos frères de la confession d'Augsbourg, dont un grand nombre font partie intégrante comme nous du Protestantisme français. Dans cet élan d'enthousiasme pour la cause de l'Évangile et de confiance dans le Dieu qui permet les épreuves passagères de son Église pour en mieux assurer les triomphes éternels, ne vous semble-t-il pas que Luther retraçait à l'avance l'histoire que nous ne nous lassons pas de vous raconter? Un jour, au XVIe siècle, vos pères, « après avoir pendant quarante ans », comme nous le dit notre vieux Théodore de Bèze, « dressé et planté leurs Église au milieu des plus grands coups, par le seul glaive spirituel de la parole de Dieu, » se virent contraints « non à émotion et rébellion contre le roi et repos public, mais à une juste et totalement nécessaire défensive[1] ». Ce recours aux armes terrestres pour sauver les droits de la conscience constamment méconnus ou violés, ces villes de sûreté conquises et bientôt perdues, ces *remparts* élevés par la main des hommes et qui devaient s'écrouler sous leurs yeux, en un mot cette lutte, même pour la meilleure des causes, n'a-t-elle pas abouti à l'aveu de Luther :

Notre force est faiblesse?

Mais quand sonna l'heure de la Révocation, et que sur des

1. *Mémoires sur les guerres de religion*, Bull. XXI.

troupeaux inoffensifs, ne demandant qu'à prier Dieu et à chanter leurs Psaumes, on déversa cette longue suite d'épreuves sans nom et sans exemple, cette persécution aussi savante dans ses détails qu'inflexible dans sa marche progressive, nos confesseurs n'ont-ils pas eu le droit de s'approprier les affirmations du cantique, et de s'écrier à leur tour :

Qu'on nous ôte nos biens,
Qu'on serre nos liens,

ou, selon les paroles plus précises encore de l'original : *Qu'ils nous prennent le corps, les biens, l'honneur, la femme, les enfants*,

Qu'importe !
Ta grâce est la plus forte,
Et ton royaume est pour les tiens !

Les dernières livraisons du *Bulletin* renferment ce que nous appellerions volontiers le commentaire de cette strophe : d'abord l'état des biens de tous les fugitifs du diocèse d'Uzès soumis à la confiscation; puis une liste d'enfants de nouveaux convertis ou de religionnaires en fuite recommandés à l'attention de M. de Basville, le terrible intendant du Languedoc. Parmi eux : Pierre Bonnafoux, âgé de dix ans, et Jeanne, âgée de huit ans; le père, la mère et un frère aîné sont hors du royaume; Jean Laffont, âgé d'onze ans, « d'assez bonne famille, si pauvres qu'ils sont tous nuds; si mal convertis que la mère a mieux aymé demeurer nue que d'accepter un habit qu'on lui donnait à condition qu'elle viendroit une fois à l'église ». On écrivait ces lignes en 1700, quinze ans après que Louis XIV eut déclaré qu'il n'y avait plus de protestants en France.

Vous êtes accoutumés, messieurs, à ces leçons de persévérance indomptable : il n'est pas un des trente volumes du *Bulletin* qui n'en ait signalé de nouveaux. En ouvrant depuis le 1[er] janvier la troisième série de notre recueil nous pouvons saluer d'avance les martyrs inconnus dont il nous sera donné,

n'en doutez pas, de transmettre encore les noms à l'avenir pour l'honneur de notre Église et l'exemple de ses enfants. A cette tâche le comité est heureux d'associer d'une manière plus intime deux pasteurs qui ont souvent déjà plaidé notre cause : en prenant place au milieu de nous, MM. Bersier et Viguié nous aideront dans ces recherches variées, parfois difficiles, et dont le champ loin de s'épuiser tend sans cesse à s'élargir. L'initiative de ces travaux appartint presque tout entière au groupe qui se forma en 1852, autour de M. Charles Read, pour constituer votre Société. Il n'est que juste aujourd'hui de reconnaître que nous ne sommes plus seuls à sonder les problèmes, à étendre les découvertes. C'est de tous les côtés, à l'étranger comme en France, que dans des livres fruits de labeurs consciencieux, dans des opuscules consacrés à un point spécial, dans les Revues, quelquefois dans les colonnes des journaux périodiques, on traite les questions qui sont de nature à nous intéresser. Nous nous réjouissons de ce témoignage rendu à la grande place que le Protestantisme — et le Protestantisme français — doivent occuper dans l'histoire des temps modernes, même quand nous voyons reprendre des controverses qui nous paraissaient closes définitivement; celle par exemple de la Saint-Barthélemy où M. le professeur Combes et M. le docteur Wutke d'une part, M. le professeur Baumgarten de l'autre s'efforcent de nouveau d'établir ou de combattre la préméditation.

Mais en même temps, comment se le dissimuler, un devoir de plus s'impose dorénavant aux rédacteurs du *Bulletin*. Si l'on ne s'occupe plus de nos XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles sans le consulter, s'ils le voient constamment cité par les historiens modernes les plus justement appréciés, ils n'en seront que plus désireux, d'abord de leur placer bientôt entre les mains, comme un fil conducteur, la table analytique des deux premières séries. A notre vif regret nous ne vous l'apportons pas encore; un relevé aussi complet, dont M. Weiss vous dirait volontiers les innombrables détails, eût souffert par une publi-

cation trop rapide, et dans son groupement et dans sa minutieuse exactitude. Et en second lieu, à côté de la table qui permettra aux savants d'utiliser tous les matériaux recueillis par votre Société, il nous faut, sous peine de ne pas rester le vrai centre des recherches sur notre histoire, il nous faut rassembler en un même faisceau l'indication de toutes les sources nouvelles qui s'ouvrent, études, livres, articles dont la trace trop aisément perdue devra se retrouver dans le *Bulletin*. Tel est le but du *Répertoire* commençant dès la prochaine livraison : tous les trois mois il vous tiendra au courant de ce qui s'est produit dans le domaine qui vous est cher, et formera lui aussi comme une table analytique à laquelle souvent plus tard on sera forcé et heureux de recourir.

Pour réaliser ce progrès nous comptons sur la collaboration des membres de notre Société, et surtout de ceux des départements. Il nous l'eût certainement accordée, cet ami de notre œuvre qui aimait à lui signaler ce qui dans les publications saintongeaises, touchait à notre histoire, ne fût-ce qu'incidemment. M. de Clervaux, que Dieu a fait rentrer dans son repos le 26 novembre dernier, après une existence noblement et utilement remplie, avait compris le service qu'on peut rendre en relevant dans ses lectures certaine page, certain fait qui, si vous ne les glanez au passage, resteront ensevelis dans des recueils où l'on ne pensera pas toujours à les chercher. Il est peu des Mémoires publiés annuellement par les associations savantes qui ne renferment quelques lettres, quelques actes protestants. Aussi est-ce avec empressement que nous avons accepté l'échange avec le *Bulletin* proposé par trois d'entre elles, la Société historique et archéologique du Maine, la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, la Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse de Valence. Au delà des frontières nous saluons la naissance d'une sœur, la Société de l'Histoire du Protestantisme en Autriche. En nous adressant leurs premiers *Bulletins*, MM. les membres du Comité central nous écrivent de Vienne :

« Acceptez-les comme témoignage de notre reconnaissance; c'est à votre Société que nous devons l'initiative que nous avons osé prendre; ce sont vos statuts en grande partie qui ont servi de base à notre organisation. »

Oui, messieurs, les années que nous voyons se succéder avec une si effrayante rapidité, et qui parfois nous semblent presque uniquement remplies de préoccupations douloureuses ou de discussions stériles, n'auront pas été cependant sans laisser derrière elles quelques fruits durables. Je n'en veux pour preuve que ces travaux dont rien n'interrompt la marche sérieuse.

La réimpression de l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze, préparée par M. Baum, annotée par M. Cunitz, revisée par M. Bonnet, est parvenue à sa 42e feuille : le premier tome, paraissant sous les auspices de votre Société, ne tardera pas à justifier, et au delà, tout ce que notre public en attend.

En dehors de notre action, mais, qu'il nous soit permis de le rappeler, sous l'impulsion énergique et la haute direction d'un membre de notre Comité, l'*Encyclopédie des sciences religieuses* en est à son XIIIe et dernier volume : vous savez quelle place y est attribuée par M. le doyen Lichtenberger à l'histoire des Religions, avant tout à celle du Christianisme, et en particulier aux hommes et aux faits du Protestantisme français.

La seconde édition de la *France Protestante* s'est augmentée d'un fascicule important, le cinquième. M. Henri Bordier poursuit son œuvre, avec plus d'ardeur sans doute que ses coreligionnaires n'en apportent à s'y associer. Il en est peu qui se soient intéressés à en faciliter la publication, ainsi que l'avait fait dès les premiers jours, simplement et largement à la fois, un homme de haute intelligence et de grand cœur, dévoué à toutes les belles causes et que notre église a eu la douleur de perdre en décembre dernier, M. Maurice Cottier. En regard de libéralités trop rares, d'adhésions qu'on voudrait plus nombreuses, ne serait-il pas juste, empruntant ici la vieille formule

huguenote citée dans ces pages mêmes, de « *renvoyer à leur conscience* » les indifférents et les oublieux?

« N'attendons pas qu'il soit trop tard », nous écrit M. de Cazenove, « de vains regrets ne nous consoleront point. Bénédictins, pionniers, glaneurs et collectionneurs, savants et aspirants, apportons tous une pierre au monument élevé par les frères Haag, afin de rendre plus fructueuse et plus facile la moisson et la tâche de leur savant continuateur. Toutes les fois que je reçois un nouveau fascicule, je constate que pour ne m'être pas assez pressé, pour n'avoir pas suivi avec assez d'ardeur tel ou tel filon, noté exactement certains faits, je n'ai pas apporté un concours assez actif, je m'en repens, mais trop tard. » M. de Cazenove ne se contente pas d'élucider lui-même notre histoire, il désire en faire aimer l'étude, et il nous a remis un exemplaire des livraisons parues de la *France protestante*, avec engagement pour les suivantes, destiné à l'élève de troisième année de la faculté de théologie protestante de Paris qui aurait montré le plus d'aptitudes historiques. Conformément à cette excellente pensée et avec le concours de MM. les Professeurs, nous l'avons offert au nom de votre Société et du généreux donateur à M. Caris, après la soutenance de sa thèse sur les origines de l'Église réformée de Sainte-Foy.

C'est remplir un des buts de notre institution que de récompenser les études approfondies et surtout que d'en provoquer. Aussi, dès que les ressources mises à sa portée l'y ont autorisé, notre Comité s'est-il empressé d'ouvrir deux concours nouveaux. Il réserve en premier lieu une médaille de 800 francs à l'ouvrage le plus distingué sur un sujet laissé au libre choix des concurrents, inédit ou imprimé, mais en ce cas, dans l'intervalle des concours. Il attribue en second lieu une médaille de 1200 francs au mémoire qui aura le mieux répondu à la question suivante : « Retracer la vie de Lefèvre d'Étaples et les origines de la Réforme française, depuis la publication du commentaire sur les Épitres de saint Paul en 1512 jusqu'à l'apparition de l'Institution chrétienne de Calvin en 1536. »

L'ampleur du sujet nous oblige à en circonscrire rigoureusement le cadre. Dans « cette période des premiers commencements qui ne sera jamais assez étudiée, » que de problèmes à résoudre, que de ténèbres à éclairer par les documents recueillis et publiés depuis peu! Nous ne saurions assez recommander aux concurrents de se pénétrer de l'esprit du programme tracé de main de maître par notre zélé secrétaire M. Jules Bonnet. Les ouvrages ou mémoires devront être adressés, pour le premier concours le 25 février 1883, pour le second un an plus tard, le 15 février 1884, 16, place Vendôme, à la bibliothèque du Protestantisme français.

Messieurs, dans une des lettres reproduites aux *Epistres françaises des personnages illustres et doctes mises en lumière par* Jaques de Reves, le pasteur Superville écrivait à Scaliger, de la Rochelle, 15 janvier 1606[1] : « Nous dressons une bibliothèque publique pour toutes les Églises de France; nous mendions partout, et si vous n'étiez si loing je vous conjureroy d'y contribuer quelque chose, afin d'y faire escrire vostre nom en grosses lettres d'or parmy ceux qui nous aideront. » Cette Bibliothèque qu'on s'efforçait au début du dix-septième siècle de créer à la Rochelle pour « toutes les Églises de France », il est permis d'espérer que la fin du dix-neuvième la trouvera parvenue à Paris à son plein épanouissement; comme Superville nous n'avons point honte de « mendier partout » pour elle — et déjà ils s'inscrivent sur le marbre, les noms de ceux qui nous y ont aidé. Il en est un qu'il me faut prononcer ce soir pour la dernière fois. Vous étiez habitué à l'entendre dans chacune de nos solennités annuelles et vous comprendrez que sur la proposition du secrétaire, le Comité, par un vote unanime, ait décidé de graver sur la plaque commémorative de la salle de lecture le nom de notre bienfaitrice, madame Henri Thuret.

Le rapporteur de l'année prochaine aura le privilège de vous décrire l'adjonction, d'une exceptionnelle importance, que je

1. Hardewyck, 1624, in-8°, bibl. de Genève et du prot. français à Paris.

ne puis ce soir que vous annoncer. La Bibliothèque va s'enrichir d'une collection tout entière et vraiment magnifique de manuscrits originaux, du commencement du dix-septième siècle. Elle sera connue désormais sous le nom de *Papiers Duplessis-Mornay*. Quand les 1117 documents qui la composent seront rentrés en France, que les lettres inédites de Duplessis-Mornay, de Marbault, de Villarnoul, des pasteurs, seront collationnées et classées avec soin, il sera temps de vous demander si une fois de plus notre Société n'a pas bien mérité du Protestantisme français.

Parmi nos donateurs de cet exercice[1], citons avant tous autres madame la baronne de Neuflize, infatigable dans ses gracieuses libéralités, madame Schneider, madame Frédéric Dollfus, M. Alexandre de Lessert, M. le pasteur Maulvault, M. le pasteur Curie de Mascara (bible de 1543), M. le pasteur Weiss (éd. anglaise des sermons de Calvin sur le Deutéronome, 1583), M. le pasteur Vielles (dossier de condamnations), M. le pasteur Arnaud (transcriptions de synodes dauphinois du Désert), M. le pasteur Delon (actes originaux du synode des Cévennes de 1763), les auteurs français, hollandais, anglais, allemands et américains qui ont fait hommage de leurs œuvres à la Bibliothèque, et madame la baronne de Pages qui a bien voulu y placer le buste de son oncle, notre illustre coreligionnaire Philippe de Girard, longtemps méconnu et auquel

1. Donateurs du 29 avril 1881 au 19 avril 1882. Livres :

Ministère de l'Instruction publique, Faculté de Montauban, Faculté de Paris, Smithsonian Institute, Free Church of Scotland, Société Biblique protestante de Paris : MM. J. Bonnet, H. Bordier, past. Crottet, past. Curie, comte Delaborde, past. Ch. Frossard, Garelli, past. Kroh, A. de Lessert, past. Lelièvre, Will. Martin, past. Maulvault, past. Gustave Meyer, F. Puaux, Read, F. de Schickler, past. Vielle, Ch. Waddington, past. Weiss; Mesdames Blundell, Fréd. Dollfus, baronne de Neuflize, Schneider, H. Thuret.

Comme auteurs : MM. Abord, Rév. Agnew, past. Arnaud, past. Bonet-Maury, Charvet, past. Ph. Corbière, past. Douen, Enschédé, past. Paul de Félice, past. Frossard, E. Halphen, Hennebois, Jackson, Kobler, Laugel, Maillet, Marchegay, Melon, past. Menégoz, Milsand, Moutarde, Ed. Reuss, Riker, Alb. Rilliet, de Rochas, de Ruble, past. Schmidt, Dr Sepp.

Avignon va enfin dresser une statue comme Blois vient d'élever la sienne à Denis Papin et Aubenas à Olivier de Serres.

Trois volumes méritent une mention spéciale. L'un est un commentaire publié à Nuremberg en 1525 et dédié avec une singulière élégance et force de langage, au roi très chrétien François Ier, par Lambert d'Avignon, « exilé volontaire pour le témoignage de Jésus-Christ... *propter Jesu Christi testimonium libenter factus exul,* » comme le rappelle lui-même le premier de tous ces réfugiés qui, selon les paroles de Calvin, aimèrent mieux « être privés un petit temps du pays de leur naissance que d'être bannis à jamais de cet héritage immortel auquel nous sommes appelés. »

Mais en parlant du Refuge, comment ne pas rendre un suprême hommage de souvenir et de regrets à l'historien depuis longtemps perdu pour nous et pour la science, la maladie ayant brisé sa plume, mais dont la tombe vient seulement de se fermer, à Charles Weiss auquel l'Académie avait décerné sa haute récompense du Prix Gobert, et qui s'était inscrit le troisième sur la liste des fondateurs de la Société de l'histoire du Protestantisme français?

C'est aussi à un réfugié pour la foi, mais celui-ci après la révocation de l'édit de Nantes, que sont dues les *Cinquante lettres d'exhortation et de consolation sur les souffrances de ces derniers tems* que le Comité s'est empressé d'acquérir, avec d'autres ouvrages, à la vente d'une bibliothèque de pasteur. L'auteur avait occupé au Parlement de Paris une position brillante et honorée ; quand il refusa d'abjurer on l'enferma à la Bastille, puis à Loches ; ne pouvant le vaincre, on finit par l'expulser en confisquant ses biens ; mais sa femme ne le suivit pas et on retint ses enfants : aussi Théodore de Béringhen, ce digne frère de la vaillante duchesse de la Force, pouvait-il se glorifier d'être entre 200 000 réfugiés le seul « mary sans femme, père sans enfants, conseiller sans charge, riche sans bien ». N'entendez-vous point là un écho du cantique de Luther?

En voici un plus tragique. Louis de Marolles, conseiller-secrétaire du roi et receveur des consignations à Sainte-Ménehould avait près de soixante ans quand il fut arrêté au moment de quitter la France où il n'était plus permis de prier Dieu librement. Emprisonné dans un cachot de la Conciergerie, refusant l'entretien que lui proposait Bossuet, il vit confirmer par des juges qui ne dissimulaient point leur émotion, la sentence qui le condamnait aux galères. C'est avec une sorte de honte que le gouverneur lui fait mettre au cou la chaîne pesant trente livres. Vous figurez-vous les adieux des siens sur le quai de la Tournelle, au moment de son départ, confondu avec les plus vils forçats? Ce que vous ne pourrez jamais pleinement concevoir, c'est ce que furent les six années que dura son martyre, d'abord sur la galère, puis dans un cachot infect et sombre où l'on s'efforça, par le froid, la nudité, la faim dans toute son horreur, de triompher de sa foi. Et encore, arrivât-on à se faire quelque idée de ce qu'il a souffert, en passant, comme l'écrit un témoin oculaire, « par les plus cruels tourments qu'on puisse faire éprouver dans toute l'étendue de l'inhumanité, » on ne parviendrait cependant jamais, sans avoir lu ses admirables lettres, à se représenter ce que furent sa résignation chrétienne, sa sérénité, son pardon pour ses ennemis. Quand on l'enferma dans le cachot où il perdit presque la vue et où Dieu le délivra enfin de sa torture, il y trouva la consolation « de pouvoir chanter à toute heure les louanges de son Dieu ». Aimez-les, messieurs, vos vieux Psaumes qui ont ainsi soutenu et réconforté les fidèles confesseurs du Christ!

Les souffrances du bienheureux martyr Louis de Marolles ont été racontées par l'un de ses enfants, dans un volume dont on ne connaît presque plus d'exemplaires. M. le pasteur Gagnebin offre le sien à notre Bibliothèque, et par là même c'est à toutes nos familles qu'il le rend : M. Jules Bonnet s'occupe à le rééditer avec le soin le plus scrupuleux, et vous le placerez bientôt à côté des lettres de Serres de Montpellier, et de la relation de Jean Bion que vient de réimprimer M. le pasteur

Douen, ce récit d'un aumônier catholique de la galère *la Superbe* converti par la vue des tourments et de la fidélité de nos forçats huguenots. Ces rééditions font honneur à notre époque. M. F. Puaux nous apporte les premières feuilles du traité de Claude : *De l'examen de soi-même pour se bien préparer à la communion.* Il a eu raison de remettre en lumière, avec les splendeurs de ce langage de la grande époque, l'appel, aussi exempt de superstition que pénétré d'une foi vivante, adressé à la conscience personnelle des chrétiens par le plus illustre des conducteurs de notre vieille Église de Paris.

Dans le sacrifice fait en notre faveur par M. le pasteur Gagnebin, vous avez retrouvé un témoignage de son constant intérêt. L'année dernière, vous vous en souvenez, c'est grâce à son bienveillant intermédiaire que nous obtenions du vénérable consistoire d'Amsterdam les registres de Riez, Romoles et annexes. Il a fait plus, et a consenti, avec l'éminent secrétaire des archives wallonnes et bibliothécaire de l'Université de Leyde, M. du Rieu, à être l'interprète de votre Société auprès de la Réunion des délégués des Églises wallonnes tenue à Delft au mois de juin. Depuis 1876 une commission, dite des VII, recueille et classe tous les documents provenant des communautés wallonnes de Hollande afin de préparer les matériaux d'une histoire complète de ces Églises; nous voudrions avoir le temps ce soir de vous entretenir des résultats obtenus déjà. Votre Comité a pensé que dans le cours de leurs analyses, les savants explorateurs rencontreraient plus d'une fois des pièces confiées à leurs sœurs de Hollande par les églises de France, comme le fut le dépôt de Nicolas Gaudemar. Nous leur avons demandé s'il serait possible que ces reliques prissent, elles aussi, le chemin du retour dans la patrie. La Commission des archives wallonnes de Leyde a transmis un premier avis favorable à la Réunion des députés des Églises wallonnes, et ceux-ci ont pris à l'unanimité la résolution « autorisant la Commission des archives à faire droit dans l'avenir à la demande formulée par le Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme fran-

çais et à céder à la bibliothèque de la Société les documents intéressant les Églises de France ». La Commission accompagnait la transmission officielle de cette délibération de l'envoi des actes manuscrits du consistoire d'Imécourt, 1666 à 1684, apportés de France par le dernier pasteur de cette Église, Abel de Lambermont.

En exprimant à nos vénérés coreligionnaires de Hollande notre profonde gratitude pour cette fixation de principes aussi éclairés que fraternels, c'est au nom de toutes nos Églises que nous leur avons adressé nos remerciements. Les encouragements que ces Églises nous ont accordés rappellent ceux de 1880[1]. Ni Bâle, ni Strasbourg ne nous ont oubliés et Sainte-Marie-aux-Mines nous donne une touchante marque de souvenir. En tête des collectes de la fête de la Réformation, nous trouvons celles de la chapelle Saint-André à Paris 495 francs, de l'église de l'Étoile, 410, Nîmes 200, le Havre 181, Reims 169, Brest 127, Rouen 125, l'Oratoire à Paris 121, 50, Bergerac 118, les quêtes à domicile continuées à Réalmont par le pasteur Belluc et des offrandes d'autant plus cordialement accueilies qu'elles proviennent de troupeaux bien petits, bien pauvres et souvent bien éprouvés. Nous leur avions envoyé, comme aux plus nombreux et aux plus florissants, notre *Bulletin* exceptionnel et gra-

1. Églises donatrices en 1881, collectes parvenues au 19 avril 1882 :

Aiguesvives, Albias, Anduze, Angers (église évangélique libre), Aubais, Bâle, Barbesieux, Bayonne, Beaumont-les-Valence, Bergerac, Bernis, Bolbec, Boulogne-sur-mer, Boulogne-sur-Seine, Brest, Cannes (église évangélique française), Castres, Castres (église indépendante), Cette, Chambon (le), Châteaudouble, Dieppe, Dieu-le-fit, Dijon, Épinal, Flaujagues, Fontainebleau (égl. libre), Fresnoy-le-Grand-Ganges, Grand-Combe (la), Havre (le), Josne, Junas, Lasalle, Lédignan, Lunel, Luneray, Lunéville, Lusignan, Mâcon, Mans (le), Marsauceux, Mauvezin, Mazamet, Mehun-sur-Yèvre, Meyrueis, Montbéliard, Montmirat, Mostaganem, Mouchamps, Nantes, Négrepelisse, Nice, Nîmes, Niort, Nonancourt, Nyons, Paris — Oratoire, Saint-André, Etoile, Asile Lambrechts — Pau, Périgueux, Perpignan, Réalmont, Reims, Rélizane, Roubaix, Rouen, Saint-Antoine avec Lillebonne et Saint-Romain, Saint-Antonin, Saint-Étienne, Saint-Omer, Sainte-Marie-aux-Mines, Salsie de Béarn, Saverdun, Strasbourg (église Saint-Nicolas), Tonneins, Toulouse, Tournus, Tours, Vabres, Valence, Valenciennes, Valleraugues, Vauvert, Vigan (le), Vire. — Collectes de 1880 transmises en 1881 : Garrigues, Niort, Saint-Antonin.

tuit du mois d'octobre, et, comment ne pas le dire, ce ne sont pas toujours ceux pouvant le plus facilement nous aider qui se sont empressés de répondre à notre appel. Votre Société était peut-être en droit d'espérer qu'au moins plusieurs des Églises dont nous attendons vainement le concours d'année en année, auraient cette fois réalisé le vœu, voté à l'unanimité le 24 octobre 1881 par le Synode officieux de Marseille : « que dans toutes les Églises réformées qui se rattachent au régime synodal officieux une collecte soit faite annuellement le jour de la fête de la Réformation en faveur de cette Société. »

Ce même Synode a exprimé sa sympathie pour le monument de Coligny. Ce n'est pas à votre rapporteur qu'il appartient d'en parler. A votre dernière assemblée générale, M. le pasteur Bersier vous disait avec une juste satisfaction : « ce projet est devenu une réalité. » Depuis il a continué son œuvre, il s'en est fait comme le missionnaire à Genève, à Nîmes, en Hollande, et vous avez encore présente à la mémoire la vie de l'Amiral évoquée ici même avec la plus pénétrante éloquence dans toute sa vérité et toute sa grandeur. Votre Société s'unit de cœur à cette réparation longtemps attendue. Il est des figures qu'il est bon, qu'il est nécessaire de faire revivre devant nos contemporains portés à précipiter le présent et à oublier trop volontiers les leçons du passé.

J'ajouterai, en généralisant cette pensée, qu'à une époque où l'éducation nationale prend une importance sur laquelle il serait superflu d'insister, le devoir des protestants est d'empêcher que leurs enfants initiés à toutes les histoires, ignorent celle que leurs pères dans la foi ont écrite de leur sang, de leur vie. M. le pasteur Lamarche, de Négrepelisse, a senti ce que serait une pareille lacune. Son *Manuel de l'Histoire de la Réformation et des Églises réformées, rédigé d'après les méthodes universitaires*, est destiné aux cours d'instruction religieuse. L'innovation est certainement heureuse. Les pasteurs feront œuvre de consolidation protestante si, étendant et prolongeant le programme de l'enseignement catéchétique, ils

apprennent aux futurs citoyens, aux futurs membres de l'Église, de quelles traditions historiques et religieuses ils sont les successeurs et les dépositaires. Le manuel de M. Lamarche leur sera un guide utile par son plan méthodique, précis, par sa brièveté, mettant surtout en relief les faits saillants : nous espérons vous le recommander à nouveau quand les additions et les rectifications d'une seconde édition bientôt réclamée, l'auront rendu plus digne encore d'être largement répandu.

Il nous reste à vous entretenir d'une heureuse fortune de la Bibliothèque qui remonte à peine à quelques jours et complète, avec un rare à-propos, ceux que nous avons eu la joie de vous décrire. M. le pasteur Lelièvre, en son nom et en celui de mademoiselle Blundell, nous adresse l'exemplaire des quatre Relations du sieur Serres, sur lequel il a fait sa réédition. « Il convient, nous écrit-il, que l'un des derniers exemplaires survivants aille enrichir le dépôt où vous recueillez, avec un soin pieux, les documents de notre grand passé religieux. » Dans ce journal qui nous met en présence, avec une vérité saisissante, des tourments d'un autre genre, ceux des déportés pour la foi, je ne relèverai, en terminant, qu'un seul passage : « Avant que les maladies dont nous fûmes atteints nous eussent affaiblis, nous chantions des Psaumes à haute voix et nous nous entre-répondions ainsi les uns aux autres. Dans la tour de Constance on faisait de même; nos cris n'étaient pas seulement entendus dans nos prisons, ils portaient aussi leur éclat dans plusieurs endroits de la ville. M. le lieutenant du roy ayant été averti de notre chant, nous fit défense de chanter et nous menaça de la potence si nous violions son ordre ; cela n'arrêta pas notre concert, nous continuâmes à faire retentir nos prisons des louanges de Dieu ; mais comme ce chant ne plaît point à nos persécuteurs, leur fureur devint par là si grande, que les officiers de la garnison vinrent dans la tour de la Reine, et dans celle de Constance, où ils chargèrent de coups de bâton et traînèrent par les cheveux plusieurs prisonniers, disant

qu'ils les traitaient ainsi, parce qu'ils avaient chanté des Psaumes. »

Les Psaumes... Messieurs, vous remercierez avec nous les membres de l'Union chorale de l'Église réformée deParis qui vous les font entendre ce soir ; émus par nos grands souvenirs, tous aussi vous vous unirez au fond du cœur à ce chant de confiance et de gratitude :

O mon Dieu, mon Sauveur
Ta céleste faveur
Fut toujours mon partage :
Plus le mal est pressant
Plus ton secours puissant
Relève mon courage.
Toujours quand j'ai prié,
Toujours quand j'ai crié,
Dieu touché de ma plainte,
Loin de me rebuter,
A daigné m'écouter
De sa montagne sainte.

Je me couche sans peur
Je m'endors sans frayeur,
Sans crainte je m'éveille.
Dieu qui soutient ma foi
Est toujours près de moi...

F. DE SCHICKLER.

ÉTUDES HISTORIQUES

L'AMIRAL DE COLIGNY

AU CHATEAU DE CHATILLON-SUR-LOING

Deux superbes châteaux édifiés par le moyen âge, embellis par la Renaissance, décoraient, au XVI[e] siècle, la vallée du Loing. L'un, celui de Montargis, dominant la forêt de Ferrières et les fertiles plaines du Gâtinais, fut, durant quinze ans, de 1560 à 1575, la résidence de Renée de France, fille de Louis XII, et duchesse douairière de Ferrare, qui en fit, selon la belle expression de Calvin, « l'Hôtel-Dieu des pauvres persécutés » ; l'autre, celui de Châtillon, ancien fief des comtes de Champagne, échu, dans le cours des âges, aux vicomtes de Melun, puis aux seigneurs de Coligny, d'une très noble famille de la Bresse, qui prit une part brillante aux guerres d'Italie sous Charles VIII et ses successeurs. Jacques II de Coligny, le troisième des seigneurs de Châtillon, périt glorieusement à côté de Bayard, au siège de Ravenne. Gaspard I[er], son fils, fut un des héros de Marignan, « cette bataille de géants », comme l'appelait le maréchal de Trivulze ; obtint lui-même le bâton de maréchal, et mourut en se rendant au siège de Fontarabie, le 24 août 1522, cinquante ans, jour pour jour, avant la néfaste journée où le plus illustre de sa race, Gaspard II de Coligny, fut assassiné, « *n'ayant dans le cœur*, dit Montesquieu, *que la gloire de l'État*[1] ».

1. *Souvenirs historiques sur l'amiral Coligny, sa famille et sa seigneurie de Châtillon-sur-Loing*, par M. Becquerel, membre de l'Académie des sciences. Broch. in-8°. Paris, 1876 (deuxième édition), p. 16.

Voyez aussi le savant ouvrage de M. le comte Jules Delaborde, *Gaspard de Coligny, amiral de France*, t. I, c. I.

On n'a pas à retracer ici la pure jeunesse de celui qui devait occuper une si grande place dans nos annales. De ses aïeux il tint la bravoure héréditaire, qui devait atteindre aux sublimités de l'héroïsme religieux ; de sa mère, Louise de Montmorency, une secrète inclination vers la croyance plus austère et plus forte qu'il goûta pleinement dans la lecture des Saints-Écrits, au château de l'Écluse en Flandre, après la glorieuse défense de Saint-Quentin, où il s'était sacrifié pour le salut de son pays. C'est l'esprit de la Réforme qui dicta les conclusions du beau mémoire écrit dans sa captivité : « Tout le reconfort que jay est celuy quil me semble que tous les chrestiens doibvent prendre que tels mystères ne se jouent point sans la permission et volonté de Dieu, laquelle est toujours bonne, sainte et raisonnable, et qui ne fait rien sans justes occasions, dont toutefois je ne sais pas la cause et dont aussi peu je me dois enquerir, mais plus tost m'humilier devant luy en me conformant à sa volonté. » Calvin ne s'y méprit pas, et dans le glorieux vaincu de Saint-Quentin, dans le stoïque prisonnier de Philippe II, il reconnut le futur chef, le héros du Protestantisme français [1].

En rentrant en France après la conclusion du traité de Cateau-Cambrésis (avril 1559), Coligny était loin de prévoir les redoutables initiatives qu'allait lui imposer un avenir prochain. Retiré à Châtillon, et tout entier aux joies de la famille, près d'une compagne digne de lui, Charlotte de Laval, il s'occupa de reconstruire le château de ses pères qui menaçait ruine. L'antique manoir situé sur une haute colline, et dominant la ville de Châtillon-sur-Loing, annonçait par son étendue la demeure d'un seigneur riche et puissant. François Ier s'y était plusieurs fois arrêté dans ses courses perpétuelles de Blois à Chambord, à Fontainebleau, et deux de ses ordonnances sont datées de Châtillon-sur-Loing [2]. Un souffle

1. La première lettre de Calvin à Coligny est du 4 septembre 1558. Voyez le recueil des *Lettres françaises*, t. II, p. 230.

2. Elles sont de mai 1539.

nouveau rajeunissant toutes choses, littérature, art, religion, se levait alors sur la France, et transformait en édifices élégants les massives constructions du moyen âge. Si l'on avait pu dire après les terreurs de l'an mil, que le monde secouant sa vétusté, revêtit la robe blanche des Églises, le seizième siècle, à son aurore, vit naître un art nouveau, français et italien tout ensemble, qui multiplia ses merveilles sur les rives de la Loire et de la Seine, et qui demeure un des plus beaux titres des Valois[1].

Coligny partagea les meilleurs goûts de son siècle. En vrai fils de la Renaissance il fit appel aux artistes les plus distingués pour décorer le château dont l'aspect majestueux et imposant alliait le prestige des souvenirs aux élégances d'un âge nouveau. Une aile construite au midi, dans le style de la Renaissance, contenait une galerie où furent représentés par le pinceau du Primatice et de ses élèves, les principaux faits d'armes de sa famille. Jean Goujon lui prêta son ciseau pour ces bas-reliefs merveilleux et ces cariatides vivantes dont il avait le secret. Plusieurs salles furent ornées de peintures à fresques d'après les dessins de Jules Romain. Le péristyle du château fut mis en harmonie avec les splendeurs de cette demeure agrandie dont les trois terrasses superposées communiquaient avec de vastes jardins. Coligny se plaisait à en faire les honneurs, et il aimait sans doute à retrouver un reflet de Chantilly, berceau de sa mère, dans le vieux manoir des Châtillons approprié aux exigences d'une civilisation nouvelle[2].

J'ai sous les yeux une gravure qui représente la vieille ville de Châtillon baignée par le Loing, avec ses remparts, ses tours, et l'antique château qui la domine. Là, comme

1. Voyez le bel ouvrage de M. Léon Palustre, qui ouvre des perspectives nouvelles : *La Renaissance en France.* Nulle part l'originalité de l'art français n'a été mieux établie.

2. J'emprunte ces détails à la brochure déjà citée de M. Becquerel, p. 17, 30 et 31. Les serres du château de Châtillon, encore aujourd'hui subsistantes, rappellent celles de Versailles. Un puits monumental, d'une fort belle architecture, atteste les magnificences de l'ancien édifice.

dans une gravure célèbre du seizième siècle, on est heureux de contempler les trois frères qui vécurent, en des temps troublés, dans une si parfaite harmonie; Odet, cardinal de Châtillon, le type du prélat de la Renaissance, conquis de bonne heure à la Réforme; d'Andelot, gagné le premier à ses pures croyances, qui sut résister en face à Henri II, et maintenir en pleine cour, au château de Monceaux, les droits sacrés de la conscience relevant de Dieu seul; mais qui faiblit un instant dans sa prison de Melun, pour se relever plus ferme et devenir le Bayard de la Réforme française[1]. Plus lent à se prononcer pour la foi nouvelle, Coligny ne connut pas les défaillances, et dès son entrée dans la carrière, on put pressentir l'homme qui saurait aller jusqu'au bout dans la bonne et la mauvaise fortune, dans la gloire et l'ignominie qui n'est qu'un autre nom de la gloire, dans le sublime rayonnement des héros et des martyrs où la postérité le contemple.

Tel il nous apparaît déjà dans cette grande scène du château de Châtillon, qui est comme le prologue de la guerre civile. Il faut relire dans d'Aubigné cet admirable dialogue qui n'a pas son égal dans l'histoire. Le sang a coulé à Vassy (1er mars 1562) et Théodore de Bèze a vainement demandé justice du meurtre de ses frères. Le duc de Guise vient étaler à Paris son insolent triomphe; le prince de Condé s'est retiré à Meaux, appelant aux armes les réformés. « Les deux partis sont en présence : Où est l'amiral ? Dans sa maison de Châtillon, désespéré. Sa femme le presse de partir, de rejoindre ses frères. Une nuit il l'entend qui pleure, car il ne dort plus. Il l'interroge, et comme elle renouvelle ses instances : « Sondez vostre conscience, lui dit-il, si elle pourra digérer les déroutes générales, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos partisans... les trahisons des vostres, l'exil en pays estranger, votre honte, votre nudité, votre faim, et ce qui est plus dur, celle de vos enfants, votre mort enfin par le bourreau

1. *Bulletin*, t. III, p. 238; et t. XXVI, p. 55, 97 et suivantes.

après celle de vostre mary... Je vous donne trois semaines ! » — Mais elle : « Ces trois semaines sont achevées. Ne mettez point sur vostre tête les morts de trois semaines, ou je serai témoin contre vous au jugement de Dieu[1] ! »

Ce dialogue en dit long sur les patriotiques angoisses de l'amiral au moment de quitter la maison de ses pères pour entrer dans la sombre voie des guerres civiles. *Tristis usque ad mortem !* Ce mot du vidame de Chartres est aussi le sien avant de tirer l'épée de Dreux, de Jarnac, de Moncontour, et de préluder par le martyre des guerres de religion à celui du 24 août 1572. Terribles époques que celles qui imposent de tels sacrifices, et où les déchirements de la patrie semblent moins cruels que ceux de la conscience et les épreuves quotidienne ! « Et pour ce que l'on m'a voulu taxer d'ambition en la prise des armes avec ceux de la religion réformée, je fais la mesme protestation que le seul zèle de la religion me les a faict prendre, avecques ce que je craignois (pour) ma vie. Et faut que véritablement je confesse mon infirmité que la plus grande faulte que j'ay tousjours faicte en cela, *c'est que je n'ay pas assez ressenti les meurtres et les injustices que l'on faisoit de mes frères,* et qu'il a fallu les dangers et aguées que l'on faisoit sur moy pour m'avancer à faire ce que j'ay aict. Mais je dis aussy devant Dieu que j'ay essayé par tous les moyens que j'ay pu de pacifier toutes choses, ne craignant rien ant que les troubles et guerres civiles, prévoyant bien que cela apporterait après soy la ruyne de ce royaulme, la conservation duquel j'ay toujours désiré et procuré de tout mon pouvoir[2]. »

Qui oserait suspecter cette parole loyale que l'on retrouve dans un mot touchant prononcé plus tard devant les drapeaux de la guerre civile suspendus aux murs de Notre-Dame :

1. Voyez le récit de d'Aubigné (*Histoire universelle*, l. III, c. II) et M. Jules Tessier dans son excellente thèse sur Coligny, à laquelle j'emprunte cet expressif résumé.

2. Testament de l'amiral Coligny (*Bulletin*, t. I, p. 263, 264).

« *Nous en mettrons de meilleurs !* » Noble vœu qui se fût réalisé pour la gloire de la France sans le crime où devait s'abîmer l'honneur du pays ! Oublions, s'il se peut, ces sinistres perspectives pour vivre quelques instants de la vie simple et austère d'un grand seigneur huguenot sous le toit de Châtillon. La journée commence et finit par la lecture de la Parole sainte et par la prière. C'est le ministre Raymond Merlin qui préside à ces pieux exercices. En son absence c'est l'amiral lui-même, de sa voix grave et lente, consacrée aux intérêts de la religion comme à ceux de la patrie. Quand approche le jour de la Cène, il en remontre la sainteté à ses serviteurs, « les réconciliant ensemble, s'il y a quelque dissension entre eux ; et si quelqu'un ne lui semble pas assez préparé pour bien entendre et vénérer ce mystère, il prend soin de le faire mieux instruire ; et s'il en trouve d'obstinés, il leur déclare ouvertement qu'il aime mieux demeurer seul que de nourrir une suite de méchants[1]. » Noble image de cette discipline réformée qui conciliait si bien l'austérité de la foi et l'indulgence de la charité.

L'Église doit être en exemple au monde ; mais c'est par une vie sans reproche plus encore que par la rigueur des arguments théologiques, que doit s'exercer un prosélytisme digne de ce nom. En un siècle d'intolérance, où persécuteurs et persécutés professent trop souvent les mêmes maximes, l'amiral s'élève sans efforts à ces pures conceptions qui sont la gloire de Castalion et de l'Hôpital. Nulle part les catholiques ne sont plus respectés qu'à Châtillon et leur culte plus libre. Leur église, autrefois attenante au château, a été reconstruite dans la ville pour être plus à portée des fidèles[2]. L'amiral se montre ici supérieur à son temps. « Encores qu'il ne fust amateur de messes, si pouvoit-il dire qu'il n'y avoit lieu en France auquel les prestres vécussent en plus grande liberté qu'ils faisoient dans sa ville ; » ajoutant toutefois avec sa fran-

1. La *vie de Gaspard de Coligny, Seigneur de Chastillon* (Dresde, 1783), p. 13.

2. Voyez les détails à ce sujet dans Becquerel, p. 18.

chise habituelle qui n'était pas sans malicieuse bonhomie « que ce n'estoit pas pour le plaisir qu'il y prist, mais pour obeyr aux édits du roy[1] ».

C'est par l'éducation que l'on doit préparer les générations nouvelles à un avenir meilleur. L'école est le séminaire de l'Église, et les bonnes lettres sont inséparables de la pure religion. L'amiral se souvient des leçons qu'il a reçues en sa jeunesse du docte Bérauld. Ce double trésor du savoir et de la vertu doit être libéralement communiqué à tous. Rien ne lui coûte pour assurer ce résultat. Il fait bâtir à grands frais un collège à Châtillon, « en un air bel et sain, où il entretient de très doctes professeurs en la langue hébraïque, grecque et latine, avec plusieurs escoliers[2] ».

Trois fils, Gaspard, François, Odet, viennent s'asseoir au foyer du héros, et sont avec deux filles, bien jeunes encore, Louise et Renée, l'objet de ses constantes sollicitudes. Il a donné pour précepteur à ses fils, M. Legresle, qu'ils honorent comme un père, et auquel il rendra lui-même le plus beau témoignage dans son testament. Le programme de leur éducation semble tracé dans ces lignes écrites par l'amiral lui-même au lendemain d'un grand deuil, la mort du vaillant d'Andelot : « Je vous demande pour tempérament à ma douleur que je puisse voir reluire en vous ses vertus, et pour cet effet de vous adonner de tout vostre cœur à la piété, à la religion, et d'employer pendant que vous estes en âge vostre temps en l'estude des bonnes lettres qui vous mettront dans le chemin de la vertu. Et combien que je ne sois pas contraire aux heures que vostre précepteur vous donne pour vous esbattre et absenter de vos livres, prenez garde de rien faire ou dire dans vos esbattemens qui puisse offenser Dieu. Sur toutes choses honorez vostre maistre et luy obéyssez comme à nous mesme, m'asseurant qu'il ne vous enseignera ni conseillera rien que pour vostre honneur et profit. Au reste, si vous m'aimez

1. Pièce citée par Jules Tessier, *Étude sur l'amiral Coligny*, p. 105.

2. *La vie de Gaspard de Coligny*, p. 137.

ou plutôt vous mesmes, prenez peine que je reçoive toujours d'agréables nouvelles de vous et de croître autant en piété et en vertu que d'âge et de corps. Dieu vous bénisse et vous tienne en sa garde et par son saint esprit vous conserve éternellement[1]. »

Tels étaient les graves messages que Coligny adressait à ses fils lorsqu'il en était séparé par les tristes nécessités de la guerre qui dispersèrent plus d'une fois la famille à Orléans, à Saintes, à la Rochelle. L'intervalle qui sépara la paix d'Amboise de la seconde guerre civile (1563-1567) fut le plus long répit accordé à l'amiral dans le manoir de ses pères, au sein des plus pures affections domestiques. Un intérêt particulier s'attache à ses relations avec sa pieuse voisine la duchesse de Ferrare. Du haut de la grande tour, encore subsistante, de Châtillon, on apercevait le château de Montargis se détachant au loin sur les dernières collines du Gâtinais. Les plus affectueux rapports unissaient les habitants de ces deux nobles demeures[2]. De Châtillon à Montargis circulaient sans cesse les messages qui portaient des nouvelles de la cour ou des provinces en ces temps agités. Charlotte de Laval, l'austère compagne de Coligny, était l'amie de Renée. Elles ne différaient point dans leur passion pour la gloire de la France, dans leur ardent désir de voir la paix fondée sur le respect des droits de la conscience, selon le noble vœu de l'Hôpital. Elles trouvaient un lien de plus dans les œuvres de charité qui n'ont que Dieu pour témoin[3]. On ne résiste pas à la tentation de citer ici quelques extraits du Livre de comptes de la duchesse de Ferrare, naïf témoignage qui a bien son prix :

1. *La vie de Gaspard de Coligny*, p. 77.

2. L'intimité de ces rapports qui ne furent jamais interrompus, est la meilleure preuve du dédain de la duchesse de Ferrare pour les indignes accusations élevées contre Coligny à propos de l'assassinat du duc de Guise.

3. Voyez, par exemple, la lettre de Charlotte de Laval à Renée, du 14 février 1566, relative à une pauvre femme menacée de cécité : « Et pour ce que je m'en asseure *avec ce que les pauvres affligés se ressentent continuellement* de *vostre largesse*, que cette recommandation y servira de quelque chose, etc. » (Collection de Béthune, 8720, f° 63 orig.)

Janvier 1564 :

A un jardinier de Monsieur l'admiral qui a fait présent d'oranges à Madame la duchesse.................... 50 sols.
A l'aumosne de l'Église réformée de Châtillon......... 9 l. 16 sols.
Aux trois officiers de la maison de Monsieur l'admiral. . 24 l. 10 s.

Juillet 1565 :

Au jardinier de Monsieur l'admiral pour l'ayder à marier sa fille.. 15 l. tournois

Février 1572 :

A Monsieur Malot, ministre de Monsieur l'admiral, pour luy aider à marier une de ses nièces................. 100 l.

Dans une lettre de Coligny à Renée, relative à de plus graves sujets, quelques désordres commis par les gens de guerre, je relève ces mots en *post-scriptum* :

Ma femme et ma sœur d'Andelot vous remercient très humblement des grenades qu'il vous a pleu leur envoyer[1].

Grande est la joie à Châtillon quand on y reçoit une visite ou une lettre de la duchesse de Ferrare. La pieuse princesse qui comptait parmi les femmes doctes de France et d'Italie, prend un vif intérêt à l'éducation des fils de l'amiral, à leurs progrès dans les lettres antiques. Elle ne dédaigne pas de les encourager, comme nous l'apprenons par les réponses de ses jeunes correspondants :

« Madame, la lettre de laquelle il a vous a pleu nous honorer nous est un gage très sur de la souvenance et du soin qu'il vous plaist avoir de nous, bien que nous n'ayons encore moien quelconque de vous faire le service lequel nous vous devons...

1. A madame la duchesse de Ferrare, lettre du 11 décembre 1564 (orig.). (Collection de Béthune, 8668, f° 51.) Cette même collection contient d'assez nombreuses lettres de l'amiral et de sa femme à la duchesse sur divers sujets. Plusieurs ont été publiées par M. le comte Jules Delaborde dans le tome II de son savant ouvrage.

Vray est que pour l'affection qu'il vous plaist nous témoigner du bien lequel nous souhaitez, j'estime que ce sera assez pour le présent si nous mettons peine et diligence à bien congnoistre Dieu, l'aimer et l'honorer par le moien de l'avancement que pourrons faire aux bonnes lettres et sciences, comme de vostre grâce et bonté singulière il vous plaist nous y exhorter, à quoy nous espérons faire si bon devoir que à l'advenir vous cognoistrez vostre exhortation n'avoir esté vaine, moyennant l'assistance de nostre Dieu, lequel nous supplions vous donner, madame, en tout félicité, très longue vie pour l'avancement du règne de son fils[1]. »

De telles lettres disent assez ce qu'était la vie à Châtillon ou à la Rochelle, lorsque sous le poids de grandes épreuves et de grands désastres, supportés avec une constance invincible, Coligny dut envoyer ses enfants, privés de leur mère, dans une ville associée désormais aux tragiques destinées de la Réforme française. En apprenant le sac de Châtillon par des bandes ennemies, l'incendie du collège, la dispersion et la perte de ses meubles les plus précieux, il écrivit de Saintes, à ses fils et à ses neveux retirés à la Rochelle, une lettre sublime de renoncement : « Il nous faut suivre Jésus-Christ notre chef qui a marché devant nous. Les hommes nous ont ravi ce qu'ils pouvoient, et si telle est toujours la volonté de Dieu, nous serons heureux et notre condition bonne, veu que cette perte ne vous est arrivée par aucune injure que vous eussiez faite à ceux qui vous l'ont apportée, mais par la seule haine qu'on me veut de ce qu'il a pleu à Dieu de se servir de moi pour assister son Église. Si pour ce sujet nous souffrons des pertes et incommodités, nous sommes bien heureux et recevons un salaire sur lequel les hommes n'auront point de pouvoir[2]. »

1. Lettre de François de Coligny à madame la duchesse de Ferrare, de Chastillon, 21 octobre 1570. Le même feuillet contient une lettre d'Odet de Coligny à la même du même jour. (Collection de Béthune, 8652, f° 32.)

2. *Vie de Gaspard de Coligny*, p. 90, 91.

Après Jarnac et Moncontour tout semblait perdu pour la Réforme et pour son chef. Mais il était de ceux qui grandissent dans les revers et peuvent dire avec un ancien : *Perieram nisi periissem!* La glorieuse retraite des princes et leur marche victorieuse sur la Loire, amenèrent la paix de Saint-Germain et la rentrée de Coligny à Châtillon, puis à la Rochelle, où s'accomplit, l'année suivante, un double mariage, celui de Téligny avec Louise de Coligny, et de l'amiral avec Jacqueline de Montbel, comtesse d'Entremont, devenue la *Marcia* de ce nouveau Caton. De meilleurs jours semblaient se lever pour la France et pour le manoir de Châtillon, qui vit le retour de ses nobles possesseurs. On disait le cœur du roi ouvert à de généreuses inspirations et tout près d'adopter une politique véritablement nationale qui réconcilierait les partis dans une guerre contre l'Espagne. L'astucieuse Catherine elle-même paraissait s'incliner devant les nécessités du patriotisme et de l'honneur qui prescrivaient une attitude nouvelle à la dynastie des Valois. Charles IX ne demandait qu'à voir l'amiral pour prendre de magnanimes résolutions qui seraient la gloire de son règne et le salut du pays. Coligny n'écoutant que la voix du devoir n'hésita pas à quitter son asile de la Rochelle, à se rendre à Blois, puis à Paris, pour s'entretenir avec le jeune monarque, et lui exposer les plans d'une politique trop grande hélas ! et trop belle pour trouver un sérieux écho dans cette âme pervertie par les leçons de sa mère[1] !

Ici se pose une redoutable question, qui n'en fut pas une pour les contemporains, mais que l'inconstance des opinions, la versatilité des partis, les sophismes de l'école ont plus tard singulièrement obscurcie, et sur laquelle de récentes publications jettent des clartés décisives[2]. Il appartenait à Philippe II

1. Les dates sont ici à préciser. L'amiral arrive à Blois le 12 septembre 1571 et repart pour Châtillon le 19 octobre. Le 6 juin de l'année suivante, il fait son entrée à Paris. (H. Bordier, *la Saint-Barthélemy et la Critique moderne*, p. 75 et 79 notes 1 et 2.)

2. Au premier rang, il faut placer l'ouvrage déjà cité de M. Henri Bordier, au-

de livrer le secret de Catherine de Médicis, et de montrer dans les conférences de Bayonne la première conception de l'effroyable attentat qui demeurait une énigme pour la postérité. L'histoire peut désormais prononcer avec l'autorité du juge qui se rend à l'évidence, et son arrêt est dans un seul mot : *préméditation*. Je n'essaierai pas d'en détailler les preuves après l'incomparable discours qui les a résumées, ici même, avec une rare puissance, et qui semble un verdict sans appel[1]. J'aime mieux vous transporter à Châtillon, dans une période suprême, pendant les mois, les jours déjà comptés, qui précédèrent la catastrophe, et vous faire assister aux dernières pensées du héros qui ne parut jamais plus grand qu'au moment de rendre sa belle âme à Dieu.

Pendant que dans les conciliabules de la cour, on arrête, dans ses traits principaux, le sinistre dessein dont le mariage du roi de Navarre avec la sœur du roi, à Paris, est la pierre angulaire, Coligny, comblé des témoignages de faveur du jeune monarque, qu'il se flatte de conquérir à de nobles projets, tous tendant à la gloire de l'État, rentre à Châtillon, vers la fin d'octobre 1571, pour y goûter ses dernières joies domestiques. A son foyer rajeuni a pris place une nouvelle compagne qui porte dignement son nom[2]. Louise de Coligny, sa fille, a trouvé dans un jeune seigneur l'époux accompli que lui désignait d'avance la pieuse sollicitude de son père[3]. Téligny est pour l'amiral un fils de plus associé par d'actives négo-

quel est venu s'ajouter depuis le très important mémoire de M. Combes, professeur d'histoire à Bordeaux : *L'entrevue de Bayonne et la question de la Saint-Barthélemy, d'après les archives de Simancas*, in-8°, Paris, 1882.

1. Conférence de M. le pasteur Eug. Bersier, faite à l'Oratoire, le 23 mars 1882. On ne peut que souhaiter la publication d'un discours qui est une grande page d'histoire.

2. C'est à Jacqueline d'Entremont que la duchesse de Ferrare annonçait en ces termes la paix de Saint-Germain : « Hier, sur les dix heures du soir, ainsi que je me vouloys mectre au lit, je receus lettres de la cour... par lesquelles l'on m'escript que la paix est accordée et conclue. Dieu veuille qu'elle puisse durer! » (Lettre du 2 août 1570. Collection de Béthune, 8768, f° 95 (orig.)

3. Testament de Coligny (*Bulletin*, t. I, p. 266).

ciations aux plus hauts desseins[1]. Coligny aime à s'entretenir avec lui, dans les allées de son parc séculaire, de cette politique nouvelle dont il dictera le programme au jeune Mornay, futur conseiller d'un grand règne[2]. Dans ses rêves de régénération et de gloire pour la France, il voit les partis réconciliés dans une croisade contre l'Espagne, les Pays-Bas affranchis du joug de Philippe II, la Flandre, le Hainaut, le Brabant peut-être incorporés à la monarchie par l'élan des populations reportant sa frontière à la Meuse ou à l'Escaut. L'axe de la politique européenne va changer; de grands événements se préparent; sous les auspices de nouvelles alliances conformes aux vrais intérêts du pays, de meilleurs jours luiront pour notre patrie.

Ce programme politique, que le jeune roi a paru vivement goûter dans de récents entretiens, et qui doit inaugurer une ère nouvelle d'apaisement et de grandeur, trouve d'implacables adversaires dans les Guises, dont les démonstrations arrogantes semblent un défi adressé à l'amiral jusque dans le voisinage de Châtillon. Avec quelle magnanimité il s'exprime à ce sujet dans une lettre à Charles IX : « Et n'eust esté, Sire, la promesse que j'avais faicte à Vostre Majesté, quand je repartis de Blois, j'avois bien moien de relever de peine ceulx qui disoient qu'ils me venoient assiéger en ma maison, *et de faire la moitié du chemin au-devant d'eulx*..... Mais, Sire, je crains tant de desplaire et de désobéir à Vostre Majesté, et d'aultre part, je désire tant entretenir la paix et le repos en vostre royaulme, que je scay luy estre tant nécessaire, que je préférerai toujours le public et le service de Vostre Majesté à mon

1. Lettre de l'amiral Coligny au roi, de Chastillon, 13 décembre 1571. Admirable pièce que je citerai plus loin. Elle se termine ainsi : « Sire, pour n'ennuyer point V. M, j'ay prié M. de Thelligny, mon fils, luy dire de bouche ce que je craindrois lui estre ennuyeux par une trop longue lettre, et pour ce que je scay aussy qu'il a nécessairement affaire chez soy comme *ung nouveau messager*, qu'il plaise à Vostre Majesté luy donner bientost congé. » (Coll. de Béthune, 3193, f° 25, orig. autogr.)

2. Discours au roi Charles IX pour entreprendre la guerre contre l'Espagne et Pays-Bas. (*Mémoires et correspondances* de Duplessis-Mornay, t. II, p. 20.)

particulier, comme en peut rendre bon tesmoignage le langage que je luy en tins dernièrement à Blois, en présence de la royne vostre mère et de monseigneur vostre frère, lequel j'eusse faict difficulté de tenir, de crainte qu'on ne m'eust imputé cela à quelque timidité, *n'eust esté que Dieu m'a faict ceste grâce de me faire cognoistre entre les hommes*[1]. »

C'est à ces menées hostiles, à ces trames ténébreuses d'un parti qui ne cesse d'assiéger les oreilles du roi, de la reine mère, et qui trouvera, au moment voulu, des complicités toutes prêtes à la cour, que l'amiral fait allusion dans ces lignes d'une lettre du 13 janvier 1572, aux ministres de l'Église de Zurich : « Je vous prie, messieurs, que comme vous voyez que le Diable ne dort pas pour mal faire, que de vostre part vous aussy vous veilliez pour rompre ses dessaincts et pratiques, et avoir mémoire de moy en vos bonnes prières[2]. » Comment douter de la clairvoyance de l'homme qui écrivait ces lignes quelques mois avant la Saint-Barthélemy? S'il crut au jeune roi, il ne crut ni à sa mère, ni à ses néfastes conseillers, Tavanes, Retz, Nevers, Birague; et dans ses patriotiques méditations, l'alternative du triomphe ou du sacrifice pour une cause sainte, dut se poser devant lui. Le sacrifice le trouva prêt !

C'est à ce moment solennel, bien près de l'époque où Coligny va quitter Châtillon pour n'y plus rentrer (juin 1572), que se place une visite du célèbre jurisconsulte Hotman, le futur auteur de la *Gaule franque*. Il amenait avec lui deux jeunes allemands, Albert de Stetten et Hermann de Hess, que l'amiral accueillit très gracieusement et auxquels il fit montrer le château et les jardins. Ce souvenir demeura profondément gravé dans la mémoire d'Hotman, comme l'attestent ces lignes

1. Coligny au roi. Lettre du 13 décembre 1571, déjà citée. Elle a été publiée *in extenso* dans le *Bulletin*, avec plusieurs autres également inédites (t. XXI, p. 460-462). M. Tessier l'a reproduite dans sa thèse sur Coligny, p. 239.

2. Cette lettre a été publiée pour première fois dans le *Bulletin* (t. XXI, p. 462, 463).

d'une lettre écrite six ans après à Hermann de Hess : « Souvent me reviennent à l'esprit les détails de la visite que nous fîmes ensemble au héros de Châtillon, dont le noble et grave accueil, les religieux discours sont empreints, je n'en doute pas, dans votre mémoire comme dans la mienne[1]. » Tel on aime à se représenter Coligny dans ses derniers jours, le front tour à tour illuminé par de grands desseins ou assombri par de sinistres pressentiments qui durent se mêler aux plus glorieux rêves, mais portant ses regards plus haut que la terre, et soutenu par ce sentiment du devoir, cette foi supérieure au succès, qui furent la constante inspiration de sa vie.

Le crime du 24 août est accompli ! Les Valois, qui l'ont osé regarder en face, viennent d'entrer, selon une juste expression, « dans l'infamie éternelle ». Retournons une dernière fois à Châtillon, pour assister, dans une des salles du château, à une scène des plus pathétiques[2]. On vient d'y recevoir la terrible nouvelle. La femme de l'amiral, Jacqueline d'Entremont, du même coup veuve et proscrite, réunit ses enfants pour leur faire la triste communication, mille fois interrompue par les larmes et les sanglots de la famille infortunée : « Hélas ! mes enfants, j'ai fait une perte si grande que je ne vous la scaurois dire comme nous la sentirons cy-après, puisqu'il a pleu à Dieu nous laisser survivans à celuy que j'ay tant honoré durant sa vie, comme j'ay faict et feray tant que vivra sa mémoire. Il faut se résoudre à ce qui est passé, puisque c'est la volonté de Dieu. Mais si j'ay perdu mon mary, faut-il que je perde mes enfants?... » Le château de Montargis ne peut leur offrir, en

1. « Quin etiam persæpe mihi redit in mentem nostra peregrinatio, quam olim ad visendum heroem nostrum Castillonium una suscepimus, cujus credo et oris et gravitatis et piorum sermonum memoriam animo tuo insculptam esse. » Hotomannus Hermanno von Hess, X Cal. mart, 1578. Cette visite eut lieu au mois d'avril 1572, comme on le voit par une autre lettre d'Hotman à Gualther de Zurich, XI Cal. maii 1572. (*Bulletin*, t. XXV, p. 541.)

2. *Jacqueline d'Entremont, veuve de l'amiral de Coligny* (1572-1579), par M. le comte Jules Delaborde. (*Bulletin*, t. XVI, p. 219 et suivantes.)

l'absence de la duchesse, un asile assuré. La fuite, la misère, l'exil, telle est l'unique perspective qu'ils doivent accepter sous la conduite du fidèle précepteur, M. Legresle, qui a tout préparé pour leur évasion. Elle les rejoindra plus tard sur la terre étrangère. Mais qui peut percer les mystères de l'avenir? Elle n'a pas prévu le sort qui l'attend dans sa propre patrie, sous le verrou des ducs de Savoie, ni ce long martyre des prisons qui s'ajoutera pour elle à celui du veuvage[1]. Dieu lui donne de le supporter sans faiblir, en digne veuve de l'amiral[2] !

Avec la dispersion de la famille de Coligny s'arrête pour nous l'histoire du château enveloppé dans la proscription de ses maîtres. L'ignoble arrêt du parlement de Paris contre l'amiral et ses prétendus complices, portant « que le château de Châtillon-sur-Loing serait rasé sans qu'il pût être permis à l'avenir d'y construire un édifice, » excita les scrupules de Charles IX lui-même et ne fut exécuté que sur un des pavillons, celui du midi. Ce quel e temps et la fureur des hommes avaient épargné de cette illustre demeure, la bande noire l'a démoli pour le vendre pierre à pierre, au commencement de ce siècle, sous les yeux d'un peintre célèbre, Girodet, qui déposa l'expression de sa douleur dans les vers suivants :

Et toi, pour la vertu décoré par les arts,
Élégant Châtillon, palais du fils de Mars,
Asile de l'honneur où souvent la victoire
Allait loin de la cour dissimuler sa gloire,
Par le fer abattus, par le feu dévorés,
J'ai vu tomber tes murs et tes lambris dorés.
Ces vieux chênes, orgueil de ton parc frais et sombre,
Qui peut-être avaient vu Coligny sous leur ombre
Où sont-ils? Demandez à ces vils acheteurs,
Du palais des héros sordides brocanteurs;

1. *Jacqueline d'Entremont*, par M. le comte Jules Delaborde. *Ibid.*
2. *La veuve de l'amiral Coligny*, par M. Henri Bordier. (*Bulletin*, t. XXIV, p. 289, 337.)

Une tour, comme un roc sur les Alpes assis,
Montre encor ses flancs nus que la foudre a noircis;
Colonne du malheur par le crime laissée,
Et qu'attriste le deuil de sa splendeur passée[1]!

C'est dans un pan de mur en ruine, attenant au donjon épargné par la bande noire, qu'ont été déposés en 1851, après leur navrante odyssée de Montfaucon à Montmorency, sur la terre de France et sur la terre d'exil, les restes du héros qui trouveront un jour, nous l'espérons, une tombe digne d'eux au chevet de ce temple, dans le monument érigé au grand français, au grand martyr, et où la patrie et la religion unissant leurs palmes fraternelles, diront ce : *Sunt lacrymæ rerum!* qui semble le dernier mot de l'histoire[2].

JULES BONNET.

1. Œuvres de Girodet-Trioson, t. I, p. 83, fragment cité par M. Becquerel, p. 31.
2. Sur les tristes vicissitudes des restes de l'amiral, voy. le *Bulletin* (t. III, p. 346 et suivantes) et Becquerel, (p. 33 à 36) ainsi que les notes IX et X de l'Appendice.

MÉLANGES

UNE APOLOGIE DES HOLLANDAIS

AU XVII[e] SIÈCLE

M. Léon Feer a publié dans l'un des derniers numéros du *Bulletin*[1], un intéressant article intitulé : *Un pamphlet contre les Hollandais au dix-septième siècle.* Je voudrais aujourd'hui parler de la réfutation de ce pamphlet et opposer aux attaques habiles du colonel Stoppa[2], la réponse passionnée du ministre Jean Brun.

La religion des Hollandais, œuvre de propagande politique, avait paru à la fois à Paris, à Cologne et en Hollande[3] dans le courant de l'année 1673. *La véritable religion des Hollandais* ne vit le jour qu'en 1675 et fut publiée à Amsterdam par Abraham Wolfang. Pourquoi un si long retard ? Jean Brun l'explique dans sa préface par deux raisons. Le livre du « colonel Stoupe » est rempli « de tant de mensonges, de tant de fables et de faussetés qu'il semble traicté en burlesque et non sérieusement. » Le ministre du roy des armées a donc hésité à répondre à l'officier des armées du roy. Il a hésité aussi pour une autre cause. Nimègue était occupé par les Français « et je n'aurois osé l'entreprendre sans m'exposer à la plus cruelle persécution. » Les Français ayant quitté Nimègue, Jean Brun « semblable au fil de Crœsus, bien qu'ayant été comme muet toute sa vie à l'égard des écrits, seroit horriblement dénaturé et plus profane que Cham, »

1. Numéro du 15 février, p. 78. Quelques erreurs nous ont été signalées. P. 78, l. 8, lisez *: puis* de Louvois, et non *près*; p. 83, l. 14 et 22, c'est *Arméniens* qu'il faut lire; p. 85, l. 14, lisez : *actes* du culte; p. 86, l. 27, lisez : ministres *de* village; et enfin, p. 89, il faut lire : 1673. (*Réd.*)

2. C'est ainsi, je crois, qu'il faut écrire ce nom. La famille des Stoppa est une famille ancienne qui a donné à la France plusieurs officiers généraux. M. Galiffe a publié des fragments de sa généalogie.

3. L'édition hollandaise est in-4°. « De Goddienst der Hollanders. » 1673.

s'il pouvait « regarder sans douleur les calomnies atroces dont on tâche de noircir « nos seigneurs les Éstats des Provinces-Unies. » Et quoiqu'à l'égard du lieu de ma naissance, je sois étranger en ces païs, si est-ce qu'en considération des longues années que j'y ai demeuré et de l'employ que j'y ay je ne scaurois considérer les Souverains des Provinces-Unies que comme mes pères. »

L'apologie de Jean Brun porte pour épigraphe : *Hac casti maneant in religione nepotes.* Elle est dédiée au prince d'Orange, « restaurateur de la liberté et de la religion des Éstats ». « L'idole est brisée, Dagon renversé, les Provinces-Unies sont repurgées de ces monstres François, monstres beaucoup plus dangereux que n'étoient ceux qu'on dit que les héros fabuleux ont défaits. » La dédicace est suivie d'une préface, la préface d'un « Raccourcy de l'histoire ecclésiastique », le Raccourcy d'une apologie, l'apologie de six lettres répondant article par article aux six lettres de Stoppa, « lettres adressées, assure-t'on, à Mr Hommel, pasteur et professeur de théologie à Bern, fort homme de bien et qui désire extraordinairement le repos et la prospérité de sa patrie ». Avant d'entrer en discussion avec le colonel Stoppa, Jean Brun s'efforce de démontrer que son adversaire ne mérite aucun crédit. « Grison de nation » et voulant se faire passer pour Suisse, ministre à Londres dans l'église française, « esclave de Cromwel », il a jeté le froc aux orties ; de pasteur républicain, il est devenu courtisan de la reine de France dont il a acquis la faveur par le présent « d'un rare singe acheté à Amsterdam pour la somme de 400 livres » ; a été nommé officier et lieutenant colonel dans le régiment de son frère. Médiocre comme ministre de l'évangile, il a été médiocre comme officier et homme de guerre. Le maréchal de Luxembourg lui a publiquement reproché d'avoir donné « un conseil très pernicieux. » Il a eu un collaborateur qui vaut encore moins que lui, « à scavoir un certain Pierville son amy », son intime en Angleterre, « qui s'est depuis quelques années établi à Utrecht où il tenoit cabaret de coffy, de sucolade et je ne scais quelles autres liqueurs et friandises qu'il avait appris à préparer en Angleterre, homme extrêmement présompteux pour ce qu'il sait quelque peu de latin. » Ce cabaretier qui sait le latin est comme Stoppa de mœurs peu régulières, et l'apologiste de la Hollande n'hésite pas à nous donner sur la vie privée de ses adversaires des détails que je ne saurais reproduire.

Si Jean Brun ne déteste pas la médisance, il n'a que peu d'horreur pour le pédantisme. Il commence son « raccourcy » en nous apprenant que les Hollandais ont jadis été nommés Caninesates, Ménapiens, Usipètes et Tubantes. Il entre enfin en matière et raconte, non sans une certaine éloquence, « par quel miracle la religion a été plantée et conservée au cœur des Hollandais » et « combien d'efforts le Diable a fait avec ses satellites pour l'arracher à leurs âmes. » Il est faux de prétendre que les doctrines des Hollandais ne sont pas conformes à celles des autres réformés ; un ministre étranger a-t-il jamais fait difficulté de servir en Hollande ; faux de dire les Hollandais égoistes ; Amsterdam ne distribue-t'il pas tous les ans huit cent mille écus aux pauvres ; faux de déclarer les Hollandais ennemis des missions ; n'ont-ils pas fait traduire les évangiles en divers idiômes, n'envoient-ils pas partout des ministres chargés d'annoncer la bonne nouvelle aux païens ? La C[ie] des Indes Orientales à elle seule, ne consacre-t'elle pas annuellement soixante mille écus à l'entretien de ces missionnaires ?

Dès sa première lettre Jean Brun s'élève contre la prétention qu'a Stoppa de ne voir dans la « sédition des Pays-Bas qu'un mouvement exclusivement politique » (p. 82). D'ailleurs la religion serait-elle moins la religion pour cela ? Et quand Stoppa parle de sédition, il se trompe étrangement sur la valeur des termes ; les Hollandais n'ont pas fait de sédition (p. 84), « ils ont tâché de se maintenir en la liberté de conscience avec toute souffrance et toute humilité » (p. 84). Il est faux que les provinces confédérées permettent l'exercice à toute sorte de religion (107). Le libre exercice de leur culte n'a pas été laissé aux catholiques Romains (110), car ils ont abusé de la liberté qu'on leur avait accordée et n'ont pas été de fidèles sujets. Et quant aux Arméniens, Moscovites, Turcs et Persans, quant « à ces gens avec leurs longues vestes, couverts d'un turban à la Turquesque » (122), ne les laisse-t'on pas en France, en Angleterre, en Suisse, faire leur négoce librement ? N'y a-t-il pas des Juifs en France, et le catholicisme n'a-t'il pas donné naissance à beaucoup d'hérésies » ? En Hollande, la religion réformée est la seule, « qui ait des églises établies et entretenues aux frais du public, qui ait écoles et cloches sur les temples. » Si Voétius, des Marey et Coccejus doivent être cités parmi les hérétiques, « certes il y aura fort peu d'orthodoxes en Europe » (125). Ils n'ont pas créé de schisme. « Quel miracle que dans tant de docteurs et professeurs, il y ait deux ou trois thélogiens de sentiments différents, »

(125). N'en a-t'il pas toujours été ainsi et partout? « Caïn à mon avis n'étoit pas de la même opinion que son père et son frère (140). Il y avait un Cham, des Tarés, des Nimrods. » La seconde lettre finit par le récit de toutes les hérésies qui ont agité l'humanité.

Dans la 3me lettre Jean Brun se demande à quoi il sert de décrire toutes les sectes, puisque la majorité des Hollandais n'est point sectaire. Que Spinosa soit Juif, cela ne détruit pas la religion des Hollandais. « Je crois pourtant que Stoupe se trompe quand il dit que Spinosa n'a point abjuré la religion des Juifs (158), s'estant soustrait de toutes leurs observations et de leurs cérémonies, mais aussi il mange et boit tout ce qu'on lui propose fut-ce même du lard et du vin qui viendrait de la cave du pape. » « On m'assure qu'il ne veut pas reconnaître le Tractatus Theologo Politicus, comme son fruit, et je m'assure que le livre de Spinosa n'est pas plus pernicieux que celui de Stoupe (162). L'un montre autant d'indifférence pour les religions que l'autre. » La majorité des Hollandais est protestante réformée.

« Il est vray qu'on ne gêne pas la conscience en ces pays-ci » (Lettre 4, p. 170) ; mais outre les religions luthérienne, arménienne et anabaptiste, il n'en est aucune qui ait des temples tolérés. On a mille fois troublé les papistes dans leurs assemblées particulières (171). Si tous les Hollandais ne sont pas réformés, « il le faut attribuer aux secrets ressorts de la Providence » (174). « Voudriez-vous bannir ces errans, les proscrire, déposséder de leurs biens, les tuer et massacrer? » (175) ; « ce n'est pas là que je sache, ce que l'Évangile nous ait jamais prescrit. » Et d'ailleurs tous les pays protestants « sont-ils parfaitement repurgez du papisme et autres sectaires? je ne pense pas que notre officier ait la hardiesse de le dire » (182). L'intérêt de la religion même requiert parfois de souffrir des religions fausses (187). Quant à Labadie, « ce misérable imposteur, » n'a-t-il pas été toléré en France, à Montauban, à Orange et à Genève (194)? Et le synode Wallon « ne s'en est-il pas débarrassé incontinent, comme d'un fardeau fort dangereux? » Il faut ramener « les errans au droit chemin par la douceur, et par des enseignements salutaires » (205). Par quelle loi Stoupe prouve-t-il « qu'il faille chasser les Juifs, et qu'il les faille faire mourir? » « Je me suis cent fois trouvé dans leurs synagogues, et j'ai recherché dans leurs Liturgies et dans leurs Livres de prières si je n'y pouvois remarquer quelques pages

d'ignominies contre Jésus-Christ, mais je n'ai jamais rien pu trouver de semblable » (222). « Ce sont des gens qui se comportent fort modestement dans ce païs, ils sont fort au reste dans son intérêt et en souhaitent ardemment la prospérité. » Plut au ciel que tous les chrétiens fussent d'aussi bons patriotes !

Si d'Huisseau ministre de Saumur a été excommunié, ce n'est pas pour avoir prêché la tolérance, « mais pour ce que l'auteur a fait paraître beaucoup de malice, ou une fort grande imprudence, voulant unir dans une même communion tous les chrétiens qui confessent seulement que Dieu est le créateur et conservateur du monde et que Jésus-Christ est le fils de Dieu, envoyé pour le salut des hommes, » et par ce « qu'il veut faire de l'Église de Christ, un panthéon de Rome » (229). « Ne craignez-vous pas, Monsieur Stoupe, de passer pour un détestable calomniateur? » (237) ? « Ne craignez-vous pas que Michel l'archange, ne vous dise un jour : Le Seigneur te redargue (sic). Avouez que Dieu estant pour les Hollandais, rien ne sera contre eux (239). »

Comment Stoupe ose-t'il parler de l'avarice des Hollandais, gens généreux s'il en fut (Lettre 5). « S'il y a homme qui ait l'avarice pour religion et qui serve dévotement à Mammon, c'est bien M. Stoupe » (246). Il n'a été généreux qu'une fois dans sa vie, c'est quand il a donné près de quatre cents livres argent de France, « pour un singe qui n'était pas rare autrement, sinon qu'il étoit de couleur jaune. » Il ne peut nier qu'il ait laissé des dettes à Utrecht. « J'ay honte quand je pense qu'un homme qui a esté ministre autrefois, qui présentement est lieutenant-collonel d'un régiment de Suisses soit si sordidement avare » (p. 248), et qu'il ait préféré « l'épée à la Bible pour aller piller, dérober, tuer, brûler, noyer, violer, et s'il y a encore quelque chose de plus exécrable à quoi le diable puisse employer ses esclaves » (248). Stoupe reproche aussi aux Hollandais d'être commerçants, mais tout le monde ne fait-il pas du négoce à sa façon; les ecclésiastiques en France ne le font-ils pas, principalement avec les Indes occidentales; « le roy n'a t'il pas voulu avoir portion dans le traffic de la C[ie] des Indes orientales? » Les Hollandais n'ont jamais dit ainsi que l'a prétendu « je ne scai quelle relation italienne citée par Stoupe : « Siamo Hollandesi, non siamo christiani. » Les Hollandais ne cachent pas leur religion; ils font pour la propagation de l'Évangile autant qu'il leur est possible

(267). « Les Estats ont fait translater et imprimer à leurs dépens, le catéchisme en langue grecque barbare; la Cie des Indes a fait prêcher l'Évangile en langue portugaise et indienne, elle ne se contente pas d'avoir des maîtres d'école européens, mais aussi des Naigres et des Indiens » (269). Et quant au reproche de dureté que l'on adresse aux Hollandais : « quelles cruautés ont-ils commises qui approche de la barbarie de Bodegrave à quoi M. Stoupe a mis la main » (297)?

Dans sa sixième lettre, Jean Brun aborde le côté purement politique de la question, et se demande si les Suisses peuvent avec « bonne conscience » porter les armes contre les Hollandais. Quand bien même le roi de France ne ferait pas la guerre aux Hollandais pour la religion; la religion si elle n'a pas été la cause de la guerre en a été l'un des prétextes (312). Les Suisses ne doivent pas l'oublier. Stoupe prétend que les Français font la guerre aux Hollandais, « pour punir leur ingratitude, pour mortifier leur orgueil; » mais quelle est cette ingratitude, quel est cet orgueil? Les Hollandais ont reçu des services de la France, mais la France aussi a reçu des services des Hollandais (321). « Cet auguste roy Henry quatrième, l'a avoué bien haut. » « Il n'y a au monde de nation plus simple, plus modeste, plus humble, plus contente et plus modérée que les Hollandais » (336). Et quand ils seraient orgueilleux, serait-ce aux Français de les châtier? La vraie cause de la guerre est dans ce fait « que les Français croyoient les Hollandais un puissant obstacle à leurs vastes desseins de se rendre maîtres de l'Europe. » Que les Suisses jugent maintenant de quel côté ils doivent se ranger. « Du côté de celui qui payera le mieux » dit Stoupe. « Mais quand Stoupe accuse les Suisses de se vendre pour de l'argent, » il les juge d'après lui-même. « Si Jésus-Christ luy donnoit plus d'argent que le roy de France, il serviroit à ceux qui combattent pour Jésus-Christ, car point d'argent, point de Stoupe » (359). Stoppa est payé par le roy de France, il veut trahir les Suisses, il veut les perdre par ses pernicieux conseils. Son plan est habile. « Il veut obliger les cantons de donner du monde au roy, de tirer par de grandes levées hors de la Suisse tous les gens capables de porter les armes, afin qu'ayant dépeuplé le païs et privé de ses meilleurs soldats, le roy eut bonne occasion de les aller surprendre subitement et de les accabler tout d'un coup pour se rendre ci-après

maître de toute l'Enrope » (391). L'intérêt comme le devoir des Suisses sont de fermer l'oreille aux conseils de Stoppa « du plus grand caloniateur de la terre, homme cruel, lâche, mercenaire, qui a quitté sa nation pour s'enrichir par le sang, le meurtre et les voleries. »

Les citations que nous avons faites sont assez nombreuses, pour donner une idée juste des arguments employés par Jean Brun, de son langage passionné, de ses apostrophes parfois éloquentes et trop souvent violentes.

Jean Brun n'est pas seulement un rhétoricien ou un philosophe qui discute froidement la thèse d'un adversaire habile, c'est un homme, c'est un pasteur, c'est un patriote, qui s'est trouvé lésé dans ses intérêts, froissé dans ses sentiments, blessé dans son patriotisme d'adoption, c'est un chrétien, mais un chrétien qui connaît bien l'ancien testament et qui dit : « Quoyque l'oubli des injures passées soit une très belle vertu, il est pourtant quelquefois nécessaire d'en garder le souvenir fort soigneusement. » Tel est le début du Conseil d'Extorsion[1]. Nous n'en parlerons pas longuement. Un généalogue hollandais, un historiographe de Nimègue, y trouverait des documents et des renseignements précieux. Jean Brun s'y étend complaisamment sur ses propres souffrances durant l'occupation de Nimègue par les Français, sur les vexations qui l'ont accablé, sur les sommes qu'il a dû payer, sur ce qu'il a fait, sur ce qu'il a dit, sur ce qu'on lui a répondu. Il n'a rien oublié et il veut raconter tout. Il n'y a rien de français dans ce long souvenir des offenses. Et de fait Jean Brun n'était pas Français; originaire de Kaiserslautern, dans le Palatinat, Johannes Braun ou Braunius, né en 1628, perdit à l'âge de sept ans son père, bourguemestre de Kaiserslautern, qui fut tué lors du pillage de la ville par les Impériaux. Conduit à Metz par sa mère, il y fit ses études et prit une si grande habitude de la langue française que de retour dans sa patrie, il dut apprendre de nouveau l'allemand. Il alla s'établir en Hollande et s'occupait à Leide d'affaires commerciales, lorsque le savant Constantin, l'Empereur qui avait remarqué son goût pour les lettres, lui donna le conseil de reprendre ses études. Brun suivit cet avis, et devint élève de l'Université. Il

1. Voici le titre exact : « Le conseil d'extorsion, ou la volerie des Français. Exercée dans la ville de Nimègue par le commissaire Methelet et ses supôts par I B. »

sut inspirer de l'amitié au célèbre Coccejus qui s'intéressa à ses débuts. Après avoir soutenu une thèse sur l'autorité des Écritures, Jean Brun voyagea en France, en Suisse, en Allemagne, et fit à Paris un séjour de quelque durée. De retour dans les Pays-Bas, il fut envoyé par le synode français en Zélande d'abord, puis à Delft. En 1661 il fut nommé pasteur et professeur d'antiquités hébraïques à Nimègue. En 1680, il fut appelé à une chaire de théologie à Groningue; pendant vingt-huit années il y professa non sans éclat des doctrines qui lui valurent de nombreux contradicteurs, et ne mourut qu'en 1708 à l'âge de quatre-vingts ans.

Je ne donnerai pas la liste complète des ouvrages de Jean Brun, mais je ne puis passer sous silence son « Vestitus Sacerdotum Hebræorum » Leide, 1680, 2 volumes in-4°; ni son « Doctrina fœderum. » Amsterdam, 1688, in-4°, livre qui parut aussi en hollandais sous le titre de « Leer der Verbonden. » Jean Brun était un théologien hardi et passionné; son collègue van der March l'accusait de sabellianisme et d'hétérodoxie; cette accusation donna lieu à une guerre de plumes qui dura longtemps. Brun aima la lutte jusqu'à la fin de sa vie; il en donna la preuve par ses différends avec Pierre de Jaucourt, ministre français et pasteur à La Haye. Pierre de Jaucourt avait attaqué les amis de Brun, dans son écrit intitulé : « Entretiens sur les différentes méthodes d'expliquer l'Écriture et de prêcher de ceux qu'on appelle Coccéiens et Voétiens. » Amsterdam, 1707. Brun âgé de soixante-dix-neuf ans entra avec ardeur dans la lice et répondit par un « Avertissement nécessaire aux églises sur les entretiens de M. de Jaucourt, ministre à La Haye, contre les Coccéiens et les Voétiens, et sous leurs noms, contre tous les plus excellents théologiens de l'église réformée. » Amsterdam, 1708, in-12. Le synode Wallon de Nimègue donna raison à Brun contre Pierre de Jaucourt, qui fut condamné à rétracter publiquement certaines de ses accusations contre Coccejus.

Il ne fut pas donné à Jean Brun de jouir longtemps de son triomphe. La mort vint bientôt le frapper, mais il travailla jusqu'à la fin. Serviteur fidèle et laborieux du Dieu en qui il avait cru, il lui consacra ses derniers instants. Quelque jugement que l'on puisse porter sur ses opinions théologiques, on ne saurait lui refuser, ce me semble un réel talent d'écrivain, une érudition profonde, une ardente passion pour la vérité, et si dans le cours de sa longue vie, il se laissa

parfois entraîner à oublier que la charité est patiente, qu'elle ne soupçonne point le mal, qu'elle excuse tout, qu'elle espère tout, qu'elle supporte tout, il n'en mérite pas moins la sérieuse estime dont l'honoraient ses contemporains.

PIERRE DE WITT.

BIBLIOGRAPHIE

RÉPERTOIRE

En ouvrant ce chapitre, nous ne saurions prétendre à être complets, au début surtout, puisque nous voudrions remonter jusqu'en 1880, et plus haut, si possible, pour les ouvrages non encore cités par le *Bulletin*. Les premiers Répertoires seront forcément moins actuels que rétrospectifs. Nous renouvelons l'appel à nos amis et collaborateurs, remerciant ceux d'entre eux qui nous ont déjà répondu, et tout particulièrement M. Gustave Masson, qui veut bien promettre le relevé des livres et articles anglais au fur et à mesure de leur apparition. Nous tenons aussi à reconnaître les emprunts que nous sommes heureux de faire à l'excellent résumé des travaux sur l'histoire du protestantisme français, années 1876 à 1880, publié par M. le docteur Théodore Schott dans la *Zeitschrift für kirchliche Geschichte* (Revue pour l'histoire ecclésiastique) 1881. Afin de faciliter les recherches, nous grouperons les notes recueillies, nous occupant d'abord des matériaux, I pour les Biographies, II pour l'époque des guerres de religion.

I. BIOGRAPHIES. M. le comte DOUGLAS qui, en 1874, avait publié dans les « Documents historiques et inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné, » une *Vie de Soffrey de Calignon* (Grenoble, g. in-4° XXXVII et 500 pp. avec planches), vient d'y ajouter les *Actes et correspondance de Lesdiguières* (Grenoble, 1881, 2 vol. g. in-4° LXXI, 596 et 631 pp.), avec la collaboration de M. J. ROMAN qui, sous forme d'introduction, a tracé un portrait très développé du connétable. — CHRISTIE, *Étienne Dolet, the martyr of the Renaissance* (London, 1880) voyez l'étude sur Dolet par M. Douen. (*Bull.* XXX). Le *Bulletin*

a déjà rendu compte de la biographie de *Claude Baduel* par J. GAUFRÈS (Paris, 1880, in 8°). *Bull.* XXX, p. 141, ainsi que des trois ouvrages suivants : *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, par M. le marquis de ROCHAMBEAU (Paris, 1877, in-8°); *Le mariage de Jeanne d'Albret*, par le baron A. de RUBLE (Paris, 1877, XIV et 312 pp. in-8°) et le 1er vol. d'*Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*, par le baron de RUBLE (Paris 1881), *Bull.* XXXI ; le second volume vient de paraître : du même, *François de Montmorency*, 1530-1579 dans les Mémoires de la société de l'histoire de Paris, tome VI, page 127. Le premier tome des *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par le comte de LA FERRIÈRE (Paris, 1880, in-4°), renferme une introduction sur la jeunesse de la princesse. — *Catherine de Médicis*, par l'auteur de *la vérité sur Marie Stuart*, 1519-1589 (Paris, Plon, 1880, in 18 de 300 pp.) panégyrique révoltant. — GUADET, *Henri IV, sa vie, son œuvre, ses écrits* (Tours, 1879, in-8° de 412 pp.) ; l'auteur qui a publié le Supplément aux Lettres missives de Henri IV le juge surtout d'après cette correspondance. WIJNE, *Hendrick IV en sin overgang tot te Katholicke Kerk* (1879), rien de neuf, et surtout après le grand ouvrage de Stähelin sur l'abjuration, qui n'est pas encore dépassé, quoiqu'il date de 1856. — *Ambroise Paré ou le père de la Chirurgie Française*, par EUGÈNE MULLER dans la Bibliothèque des écoles et des familles (Hachette in 18-192 pp.), bon. — *Ambroise Paré*, 1510-1590, la date de sa naissance, sa famille, sa demeure, sa religion, ses œuvres, par le docteur TURNER (*Gaz. hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, Paris 1879); l'auteur établit la date de 1510 et ne croit pas au protestantisme du grand chirurgien ; dans la même Gazette, 1878-1879, étude sur *Ambroise Paré*, par ÉMILE BÉGIN. — VIGUIÉ, *Calvin à Strasbourg*, conférence (Renaissance, août-sept. 1880). — PAUL DE FÉLICE, *Théodore de Bèze a-t-il volé le trésor de la nation de Bourgogne à l'université d'Orléans*, réfutation, par le dossier retrouvé dans les archives du Loiret, d'une accusation de Flor. de Raemond (Christianisme au XIXe siècle, 5 nov. 1880). — *François de la Noue au château de Limbourg* (Bull. de l'Institut archéologique liégeois, T. XIII, p. 359). — *Maître Bernard des Tuileries*, par ERNEST CHESNEAU (Revue de France, 15 sept. 1880) rien de neuf (voy. aussi Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis. T. VIII, p. 419; et Bulletin de cette société, T. III, p. 36 et 188). — *Bernard Palissy*, par ÉMILE JONVAUX, forme la première Biographie dans l'*histoire de trois potiers célèbres* (Paris, Hachette, 1880). — LOBET, *Jean Cousin* (Revue de Champagne et Brie, oct. nov. 1888). TOLLIN, *Michael Servet precurseur de Ritter et de Humboldt* (Zeitschrift der Gesells. für Erdkunde, Berlin 1880), en allemand, sur les

travaux géographiques de Servet. — DE JONGE, *Louise de Coligny* (La Haye, 1880, in-8°, 64 pp), voy. l'étude de M. Bonet Maury, *Bull.* XXIX. — DOINEL, archiviste du Loiret, *Notes sur les deux Bérauld et quelques uns de leurs contemporains* (Bull. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais 1880, N° 105), rectifications de l'article de la France protestante. — GAULLIEUR, *Jean Matison, principal du collège de Nérac et avocat au parlement de Bordeaux* (J[al] du Protestantisme français, 16 oct. 1880). GAULLIEUR, *La famille des Bacalan* (*Id.* nov. et déc. 1880, janvier et mars 1881). — *Isaac Casaubon* (Hist. Taschenbuch, 1880), biographie complète, s'occupant surtout du séjour à la Cour en France et en Angleterre. — Un professeur d'histoire à l'université de Strasbourg, M. HERMANN BAUMGARTEN, qui avait déjà publié, en 1878, *Ueber Sleidan's Leben und Briefwechsel* (Voy. compte-rendu. *Bull.* XXIX, p. 85), a fait paraître sous le titre de *Sleidan's Briefwechsel* (Strasbourg, 1881, in-8°) 182 lettres du célèbre historien. M. JAEGLÉ a traduit une partie de la curieuse correspondance de la princesse Palatine qui avait été publiée pour la *Litterarische Gesellschaft*, de Stuttgard (Paris, Quantin, 2 vol. in-8° 1879). Les *Lettres missives originales du* XVI[e] *siècle* (100 de femmes et 200 d'hommes) tirées des archives du duc de la Trémoille et publiées par P. MARCHEGAY et H. IMBERT (extr. des Mémoires de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts des Deux Sèvres, Niort, Clouzot, 1880, in-8°, de IX et 462 pp.) en renferment d'Andelot, de Marguerite d'Angoulême, du P[r] Bonnet, modérateur du Synode de Pons, des Bourbons, des fils de Coligny, de Dumont, pasteur à La Rochelle, de Duplessis-Mornay, de la Noue, des la Trémoille, des dames de Rohan, etc. — D[r] GERLAND. *Correspondance de Leibnitz et de Huygens avec Papin et biographie de Papin* (Berlin, 1881, en allemand). Voy. le compte-rendu, *Bulletin* XXX, 238. — BELTON et BOURNON, *Notes sur la famille de Papin*, Blois, 1880, — G. DURUY, *Turenne*, Bibl. des écoles et des familles, Hachette, 1880, très militaire et catholique. — R. KERVILER, *Perrot d'Ablancourt*, et avec E. DE BARTHÉLEMY, *Valentin Conrart*, dans les Biographies des fondateurs de l'Académie française (Paris, Didier, 1877 et 1881). — G. DEPPING, *Un banquier protestant en France au* XVII[e] siècle, *B. Herwarth*, 1607-1676 (*Revue historique*, juillet-oct. 1879) très intéressant. — M. AUGUSTE LAUGEL a réuni, sous le titre un peu ambitieux de la *Réforme au* XVI[e] *siècle* (Paris, Plon, 1881, in-8°, 393 pp.), des études et portraits publiés par lui dans divers recueils ; entre autres Éléonore de Roye, Jeanne d'Albret, Louise de Coligny, le duc de Bouillon. Les trois derniers chapitres retracent le rôle des régiments suisses dans les guerres du XVI[e] siècle, des guerres de religion et de la Ré-

forme en Hollande, et appartiennent plutôt à notre second groupe.

II. ÉPOQUE DES GUERRES DE RELIGION : VICOMTE DE MEAUX, *Les luttes religieuses en France au* XVIe *siècle* (Paris, 1879, 415 pp. in 8°.) — H. DE LA FERRIÈRE, *Le* XVIe *siècle et les Valois, d'après des documents inédits*, (Paris, 1879 419 pp. in 8°). — *Journal de Paul de Vendée, capitaine huguenot*, publié par M. l'abbé BENONI DROCHON, Niort, 1881, in 8°, chez Clouzot, éditeur en 1865 du *Journal historique de Denis Généroux, notaire à Parthenay*, 1567-1576, publié par B. LEDAIN. Sur le siège de Saint-Jean-d'Angely, voyez aussi *Journal de Daniel Manceau* (Archives hist. de Saintonge et Aunis, T. I, 188). — *Mémoires de Jean d'Autras de Samazan, seigneur de Coras*, publiés par TAMIZEY DE LARROQUE et T. DE CARSALADE DE PONS (Sauveterre, 1880, 236 pp. in 8°), fragments d'un manuscrit s'étendant de 1563 à 1579, important pour les guerres dans le Midi. — *Lettres de Jean de Coras, de sa femme, de son fils et de ses amis*, publiées par A. PRADEL (Albi, 1880, 61 pp. in 4°) analysées dans le *Bulletin* XXX, 235. — PAILLARD, *Additions critiques à l'histoire de la conjuration d'Amboise* (Revue historique, Sept. — Dec. 1880). — ROCHACH, *Documents inédits concernant l'édit de pacification de* 1568 (Mém. de l'Ac. des Sciences de Toulouse, 1880). — G. CHARVET, *Traité de Nîmes de* 1578 *et conclusions de l'assemblée tenue par les Huguenots en Allez, en* 1580, documents inédits, (Nîmes, 1881, in 8°). — GEUER, *Die Kirchen politik des Kanzlers, M. de l'Hospital* (La politique ecclésiastique du Chancelier M. de l'H.) Duisbourg, 1877. — DESJARDINS, *Charles IX, Deux années de règne*, 1570-1572, *d'après des documents inédits*. Douai. — H. FARGEOT, *L'aliénation des biens du clergé sous Charles IX* (Revue des questions historiques, 1er avril 1881). — *Documents du* XVIe *siècle*, tirés des archives orléanaises. par DOINEL. (Orléans 1876), Lettres de Bèze, d'Aubigné, etc. — PH. VON SEGESSER, *Ludwig Pfyffer und seine Zeit*, Tome I : Les Suisses dans les trois premières guerres de religion, 1562-1572 (Berne, 1880, 676 pp. in-8°); description de ces luttes au point de vue catholique. Pfyffer commandait les mercenaires suisses et joua un rôle brillant à Dreux, dans la retraite de Meaux et à Montcontour; les documents empruntés aux archives de Lucerne, Soleure, Fribourg, sont d'un grand intérêt sur l'organisation des troupes et les négociations diplomatiques entre la couronne de France et les cantons catholiques. Il convient de mentionner de même le travail de H. J. BOSSERT sur *l'Entrée de l'armée française à Montbéliard et son expédition en Lorraine*, 1587-1588, d'après les notes d'un contemporain (Wurtembergische, Vierteljahrshefte III. 1880). —

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés pour la Société de l'histoire de France par le Baron de Ruble (Paris 1877-1880, 3 vol. de 468, 420, et 498 pp. in-8°). — H. de Lépinois, *La légation du cardinal Caëtani en France*, 1589-1599 (Revue des quest. historiques, oct. 1881). — H. de la Ferrière, *Les projets de mariage d'une reine d'Angleterre*, Elisabeth et Charles IX, Él. et le duc d'Anjou, Él. et le duc d'Alençon (*Revue des Deux-mondes*, 15 août, 15 sept. 15 oct. 1881), intéressant. — Foster et Daniell, *The Life and Letters of Ogier Ghiselin de Busbecq;* les lettres ont été écrites de la cour, 1574 à 1590 (Athenaeum, 2 avril 1881). — *François de La Rochefoucauld* (Bull. de la Soc. des archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis, T. III). Dans le même Bulletin : *Notes sur la fin de Besme*, l'assassin de Coligny (III, 106), et sur *l'assassinat du prince de Condé* (III, 163); *Henri de Rohan en Saintonge*, 1611-1621, par M. D. d'Aussy, mémoire lu en Sorbonne (III, 157). — An. de Barthélemy, *Documents relatifs à l'Assemblée de la Rochelle de* 1620-1622 (Archives historiques du Poitou, T. VIII, 1879). — Dans la Revue historique et archéologique du Maine, M. Alouis décrit l'état du *Mans* au mois d'octobre 1562 (T. VI, 58); M. H. Chardon parle des *Protestants du Maine en* 1572, *pendant et après la Saint-Barthélemy* (T. VIII, 284) et M. A. Joubert nous entretient *de René de la Rouvraye, sieur de Bressault*, un des plus hardis chefs de bande huguenots (X, 2e livr., 1881). Du même, *Les guerres de religion au Maine et en Anjou* (Correspondant 10 oct. 1880). F. Pony, *La chambre du conseil des États de Picardie pendant la Ligue, suivie du cahier des plaintes et doléances des habitants* (Amiens, imp. Delattre Lenoël 1882 in-8° de 78 pp.). — Comte de Lupé, *Documents pour servir à l'histoire des guerres de religion en Languedoc au* XVIe *siècle* (Revue du Lyonnais, déc. 1880). — *Les Assemblées du Diocèse de Lavaur, par* Elie Rossignol (Paris, Dumoulin, 1881, 102 pp. in 8°), renferment en appendice un aperçu des guerres civiles et religieuses des XVIe et XVIIe siècle dans ce diocèse. — Rappelons le bel ouvrage de M. Schybergson, *Le duc de Rohan et la chute du parti protestant en France* (Paris, Fischbacher, 1880, in-8°), et les pages consacrées au siège de Montauban dans B. Zeller, *Le connétable de Luynes, Montauban, et la Valteline* (Paris, 1879, in-8°).

CHRONIQUE

COMITÉ COLIGNY

CIRCULAIRE[1]

Avril 1882.

Un Comité s'est récemment formé à Paris pour élever un monument à l'Amiral Coligny.

Ce Comité a le privilège de compter dans son sein des protestants et des catholiques unis dans une même pensée de réparation envers une illustre mémoire.

Le temps est un grand conciliateur : Il a fait son œuvre, et d'immortels principes se sont peu à peu dégagés de la mêlée des partis qui déchiraient la France au seizième siècle.

Le premier de tous est le respect des droits de la conscience dont le chancelier Michel de l'Hôpital fut le sage interprète, dont Coligny fut le héros et le martyr.

C'est le signe de la vraie grandeur de déborder le cadre d'une époque, et de personnifier dans un nom les plus hautes aspirations de la patrie.

Tel nous apparaît Coligny dans les perspectives sereines de l'histoire, se sacrifiant dans Saint-Quentin pour sauver Paris, revendiquant à Fontainebleau la plus sainte des libertés, sollicitant le génie de la France aux colonisations lointaines qui font les états prospères, traçant enfin d'une main ferme et d'un cœur confiant le programme de la politique nationale que devaient si glorieusement appliquer Henri IV et Richelieu.

Glorifier un tel homme, ce n'est pas faire œuvre de secte ou de parti; c'est honorer la France elle-même dans un de ses plus dignes fils, qui, « excédait son siècle, » a dit un bon juge, Agrippa d'Aubigné.

La noble figure de Coligny se dressant sur une de nos places, sous les yeux du peuple de Paris qui sait apprécier la vraie grandeur, serait comme une exhortation perpétuelle aux vertus héroïques par lesquelles on se montre supérieur à la fortune dans les plus mauvais jours.

1. Un appel du comité Coligny a sa place marquée dans le *Bulletin*. Est-il un seul de ses lecteurs qui ne s'honore d'y répondre ? Nous recevons à l'instant de Nîmes l'annonce d'une collecte de 1630 francs dans laquelle le Consistoire figure pour 100 francs, noble exemple qui sera sans doute suivi ailleurs. (*Réd.*)

Entre l'Oratoire du Louvre affecté au culte de l'Église réformée et les arcades qui bordent la rue de Rivoli, se trouve un terrain suffisant pour un de ces monuments qu'aimait la Renaissance, et où l'art puisant une inspiration dans l'histoire, peut placer une de ces figures que réclame le panthéon des gloires nationales.

Un projet conciliant sous la double forme, cénotaphe et statue, les convenances du patriotisme et de la religion, nous a été présenté par un statuaire éminent, M. Crauk, et pourra s'adosser très heureusement au chevet de l'Oratoire, en face du Louvre, sur une des rues les plus animées de la capitale.

Ce projet a été approuvé par M. le préfet de la Seine qui vient d'autoriser les premiers travaux en nous faisant espérer le dégagement des abords de l'Oratoire sur la rue de Rivoli.

Il nous reste à trouver la somme nécessaire pour la réalisation de notre dessein, cent mille francs que nous demandons aux généreuses sympathies de nos compatriotes et de l'étranger.

Le nom de Coligny est de ceux pour lesquels il n'est pas de frontière. Sa patrie c'est le monde, et quiconque sait apprécier le génie et la vertu consacrés, avec un incomparable éclat, par le malheur, est d'avance le souscripteur du monument élevé à sa mémoire.

Au nom du Comité :

MM.

Le Marquis de Jaucourt, *président*,
Le Général Baron de Berckheim,
Eugène Bersier,
Le Général Baron de Chabaud-la-Tour,
Le Comte Léonel de Laubespin,
Le Comte Pierre de la Rochefoucauld,
Le Baron Fernand de Schickler,
(Le Général Baron de Berckheim … Le Baron Fernand de Schickler :) *Vice-Présidents*.
Conrad Jameson, *trésorier*,
Jules Bonnet, *secrétaire*,

N. B. Les Membres du Comité se sont déjà inscrits pour plus de vingt mille francs. Les souscriptions doivent être adressées à M. Conrad Jameson, Maison Hottinguer et Cie, 38, rue de Provence. Elles sont également reçues par le rédacteur du *Bulletin*.

Le Gérant : Fischbacher.

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, 2 RUE MIGNON, 2.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECUEIL MENSUEL, IN-8.

AVIS. — LES ABONNÉS DONT LE NOM OU L'ADRESSE NE SERAIENT POINT PARFAITEMENT ORTHOGRAPHIÉS SUR LES BANDES IMPRIMÉES SONT PRIÉS DE TRANSMETTRE LEURS RECTIFICATIONS A L'ADMINISTRATION.

ON PEUT SE PROCURER LES VOLUMES PARUS DU *Bulletin* AUX PRIX SUIVANTS :

Année		Prix
1re année,	1852	20 fr. le volume.
2e —	1853	
3e —	1854	
4e —	1855	
5e —	1856	
6e —	1857	
7e —	1858	
8e —	1859	
9e —	1860	30 fr. le volume.
10e —	1861	

Année		Prix
11e année,	1862	20 fr. le volume.
12e —	1863	
13e —	1864	
14e —	1865	
15e —	1866	
16e —	1867	
17e —	1868	
18e —	1869	
19e-20e —	1870-71	
21e —	1872	
22e —	1873	
23e —	1874	
24e —	1875	
25e —	1876	
26e —	1877	
27e —	1878	
28e —	1879	
29e —	1880	10 fr. le volume
30e —	1881	

Chaque livraison séparée : 2 francs.

Une livraison de l'année courante ou de la précédente : 1 fr. 25.

On ne fournit pas séparément les livraisons des 7e, 9e et 10e années.

Une collection complète (1852-1881) : 300 francs.

Table générale des matières des 14 premières années : 2 francs.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 13 JUILLET 1870

Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878

ADMINISTRATION, LIBRAIRIE G. FISCHBACHER, 33, RUE DE SEINE

BULLETIN

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois, par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne point pour moins d'une année.

Tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France, l'Alsace et la Lorraine.
12 fr. 50 pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le paiement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alfred Franklin, trésorier de la Société, rue de Seine, 33, à Paris.

Les mandats-poste internationaux devront porter la mention : *Payable Bureau* 15 (*rue Bonaparte*).

Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.

LES PERSONNES QUI N'ONT PAS SOLDÉ LEUR ABONNEMENT AU 15 MARS REÇOIVENT UNE QUITTANCE A DOMICILE, AVEC AUGMENTATION, POUR FRAIS DE RECOUVREMENT, DE :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 50 pour l'étranger.

Ces chiffres sont loin de couvrir les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25 POUR 1882